5 centimes

# La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

47e ANNEE – N° 16.293

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

VENDREDI 9 FEVRIER 1917

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR

1re Édition (Soir) : Bordeaux, Paris et l'étranger.
2e Édition : Hes-Pyrénées, Bses-Pyrénées, Hte-Garonne, Aude, Pyrénées-Orles, Hérault.
3e Édition : Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inf.
4e Édition : Charente-Inférieure, Charente.
5e Édition : Dordogne, Charente, Hte-Vienne, Corrèze, Lot, Cantal, Creuse, Allier, Aveyron.
6e Édition : Lot-et-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Ariège, Tarn.
7e Édition : Landes, Bses et Hes-Pyrénées.
8e Édition : Espagne.
9e Édition : Lot-et-Garonne, Gers.
10e Édition (Matin) : Gironde, arrts de Bordeaux (partie), Libourne, Blaye, Lesparre, et Dordogne, arr de Bergerac.
11e Édition (Matin) : Gironde, arrts Bordeaux (partie), La Réole, Bazas.
12e Édition (Matin) : Bordeaux et communes suburbaines.

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus. Téléphone { De 8 h. à 20 heures, n° 82 / De 20 h. à 5 heures, n° 86
PARIS, 8, boulevard des Capucines. Téléphone { 103-37. / 16 inter.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS (payables d'avance)

| | | La ligne | | La ligne |
|---|---|---|---|---|
| Annonces dernière page (dix col. en 6) | | 1f 75 | Faits divers. . . (sept col. en 7) | 7f |
| Réclames de (sept col. en 7) | | 3 50 | Chronique locale (sept col. en 7) | 11 |
| S'adresser pour les annonces | A Bordeaux | Bureau du journal, 8, rue de Cheverus. Agence Havas, péristyle du Grand-Théâtre. | | |
| | A Paris | Agence Havas 8, place de la Bourse. Société Européenne de Publicité, 10, rue de la Victoire. | | |

Les insertions ne sont admises que sous réserve.

PRIX DES ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | Un an |
|---|---|---|---|
| Gironde et les départements limitrophes | » | » | » |
| Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne | 6f » | 11f » | 22f » |
| Autres départements et Colonies | 6 50 | 12 | 24 |
| Etranger (Union Postale) | 9 » | 18 | 36 |
| Abonnements d'un mois pour la France. 2 25 | | » | » |

Les Abonnements se paient d'avance.

## LA CRISE DU CHARBON ET DU FRET

# Où nous en sommes

Nous venons répondre aujourd'hui à la double et pressante question qui se précise dans la plupart des communications nouvelles qui viennent de nous parvenir au sujet de la question du charbon et du fret : Où en sommes-nous ? Comment sortir d'une crise qui menacent de sombrer les intérêts les plus immédiats de notre région ?

Où nous en sommes ? A peu près au même point qu'il y a deux mois. Aujourd'hui comme alors, la situation se résume en quelques constatations peu réconfortantes : pas de charbon, pas de tonnage, pas d'organisation.

Pas de charbon : alors que les carreaux d'un certain nombre de mines anglaises et françaises restent encombrés, nos réserves sont complètement épuisées; chaque jour, s'allonge la liste des usines en chômage total ou partiel; la population souffre de plus en plus cruellement du froid, et, si des mesures efficaces ne sont pas prises d'urgence, elle manquera, d'ici quinze jours, de gaz et d'électricité.

Pas de tonnage : sauf deux maisons, qui ont une partie de la flotte nécessaire ou à qui ont été attribués par préférence, comme fournisseurs des usines de guerre, les rares vapeurs obtenus à la taxe, les importateurs ont dû, depuis trois mois, renoncer à tout affrètement, le maximum fixé étant nettement insuffisant. Les quelques bateaux qu'ils ont pu obtenir ont été des navires d'un tonnage inférieur à mille tonnes et échappant ainsi à la réglementation.

Pas d'organisation : l'Office départemental, qui devait assurer la répartition des quantités apportées par les bateaux que le groupe des importateurs bordelais était chargé d'affréter, n'a plus qu'une existence nominale, les importateurs s'étant vu retirer la mission qui leur avait été confiée avant même de s'être mis à l'œuvre.

Dans la pratique, les quelques quantités qui nous ont permis, depuis plusieurs semaines, de vivre au jour le jour ont été obtenues par la commission départementale, secondée par les interventions constantes de plusieurs de nos parlementaires, et agissant de sa propre initiative, grâce au budget mis à sa disposition par le Conseil général. Encore faut-il remarquer que ces quantités ont dû être prélevées, soit sur des arrivages, soit sur des stocks appartenant à la marine, à l'intendance, aux Compagnies de chemins de fer.

L'examen des quelques chiffres suivants, qui nous sont communiqués par un de nos correspondants particulièrement documenté, suffit à montrer à quelle accentuation du déficit dans nos importations nous a conduits un pareil état de choses.

Le tonnage déchargé dans le port de Bordeaux qui s'était élevé, pour septembre et octobre derniers, à 145,000 tonnes, est tombé : en novembre, à 128,000; en décembre, à 94,000.

Pour janvier, les chiffres officiels ne sont pas encore parvenus à notre correspondant, mais ils marqueront certainement, par rapport à ceux de décembre, une chute profonde.

La situation est, on le voit, des plus pénibles.

Comment l'améliorer dans les conditions de rapidité qui s'imposent si on veut éviter la catastrophe économique qui menace de plus en plus gravement notre région ? Telle est la question que les délégations bordelaises ont posée hier à M. le Ministre des travaux publics. Seul, en effet, l'Etat, devenu dictateur aux approvisionnements, assume aujourd'hui la tâche de ravitailler le pays en combustible d'importation et possède les moyens matériels de solutionner la crise que nous devons, pour une large part, à sa gestion imprévoyante.

D'après les premières informations qui nous sont parvenues, les engagements pris par M. Herriot, dont l'accueil a été excellent et dont la bonne volonté s'est efficacement manifestée, se précisent ainsi :

1. Adoption du projet de l'Office départemental des charbons, inspiré lui-même des idées défendues par le Syndicat central des importateurs, et tendant à attribuer à notre port trois vapeurs régulièrement et exclusivement affectés aux besoins de notre région.

2. Fléchissement de la réglementation des zones de desserte, en vue de mettre à notre disposition des charbons de Carmaux, lorsque la production des mines dont il s'agit aura pu être intensifiée dans des proportions suffisantes.

Sur le premier point, nous ne pouvons que féliciter M. le Ministre des travaux publics d'avoir fait sienne la combinaison de notre Office départemental, adaptée aux nécessités urgentes de l'heure. Nous lui savons, d'autre part, le plus grand gré d'avoir fait appel au concours permanent de personnalités girondines, dont le dévouement a été, dans cette malheureuse affaire des charbons, au-dessus de tout éloge. Nous demandons seulement que, cette fois, l'exécution suive de près la décision. Nous en sommes à ce point de disette que toute amélioration, fût-elle achetée par une hausse nouvelle des prix du charbon, sera la bienvenue.

Quant au fléchissement de la réglementation des zones de desserte, nos lecteurs savent avec quelle obstination nous réclamons, depuis plusieurs mois, cette solution d'équité et de logique. Le regret que nous éprouvons à n'avoir pas été entendus plus tôt ne saurait atténuer notre satisfaction à constater qu'on entre enfin dans la voie que nous n'avons cessé de préconiser.

Toutefois, nos concitoyens ne sauraient attendre de la mesure éventuelle acceptée par le Ministre des effets prochains. Outre que le nouveau régime ne doit entrer en vigueur que lorsque la production de Carmaux aura pu être développée, et que, par suite, la mine aura reçu un personnel supplémentaire qu'il ne lui sera peut-être pas facile d'obtenir rapidement, on ne doit pas perdre de vue que sa mise en service est conditionnée par la solution du problème des transports, aussi complexe, aussi redoutable que celui du charbon et du fret.

Nous sommes donc ici en présence d'une satisfaction de principe plutôt que de réalisations immédiates. Or c'est de ces dernières que notre population et nos usines ont un pressant besoin.

Nous ne pouvons les attendre, dans l'état actuel des choses, que d'une exécution rapide des décisions relatives à la constitution de la petite flotte charbonnière spécialisée dans la desserte du port de Bordeaux.

Les bonnes intentions de M. Herriot ne sont pas douteuses. Qu'elles se traduisent en actes prompts, décisifs, et il aura mérité la gratitude d'une région trop longtemps déshéritée... et qui souffre.

## Les Gascons à Verdun

Les numéros d'août et de septembre du brave petit journal, organe de notre 344e, viennent seulement de paraître. La raison de cette apparition tardive ? La rédaction et l'administration ont été fort occupées depuis l'été dernier. A quoi ? Voici :

*« Ordre général*

» Le général commandant l'armée adresse ses félicitations aux troupes qui ont pris part, le 3 septembre, à l'attaque contre la tranchée de Bavière ou qui ont résisté opiniâtrement à la Haie-Renard et aux troupes qui, le 9 septembre, ont pris la tranchée de Montbrison.

*» Ordre du régiment*

» Le chef de bataillon commandant le régiment, en transmettant à tous les félicitations dont le général commandant l'armée honore la Division Gasconne, ne craint pas de dire que le 344e peut en revendiquer une belle part. Par l'opiniâtre vaillance et les efforts tenaces qu'il a prodigués pour défendre pendant de longs jours tragiques une position écrasée d'obus et se jeter à l'assaut, le régiment a soutenu son bon renom et rajeuni sa vieille gloire.

» Le chef de bataillon, qu'un douloureux hasard place pour un temps à sa tête, est fier d'ajouter cet hommage personnel aux éloges du général. Il adresse un souvenir ému aux camarades tombés à un poste d'honneur, face à l'ennemi. Leur sacrifice n'aura pas été vain. A Verdun s'est préparée la victoire finale. Le 344e est depuis six mois sous Verdun, et ce sera sa plus sûre gloire d'avoir inscrit pour toujours, au-dessous des noms déjà célèbres de Morhange, Champenoux et Mort-Mare, le nom sanglant de Verdun sur son drapeau. »

Quel autre journal pourrait insérer un pareil article de tête, et rédigé par tous ses lecteurs ? Un vigoureux dessin l'illustre : un poilu du 344e couvrant de sa poitrine la forteresse inviolée.

Les six mois passés devant Verdun ont naturellement modifié le ton du « Poilu déchaîné ». On y songe aux morts. Notre collaborateur Paul Berthelot leur adresse un souvenir éloquent et ému dans le numéro spécialement consacré à les commémorer.

Passagèrement désorganisé par une glorieuse blessure de son directeur, le sergent Alline, maître de conférences à notre Faculté des lettres, le « Poilu déchaîné » a repris son essor; plumes et crayons y disent, en prose, en vers, en croquis savoureux, la gaîté franche, la philosophie sereine, la bonne humeur française de nos soldats bordelais et gascons.

Les amateurs de documents locaux sur la guerre peuvent se procurer la collection complète du « Poilu déchaîné », moyennant 20 francs, adressés au trésorier, le sergent-major A. Maltête, au 344e, secteur postal 136.

C.

## A TRENTE MILLES DE MALTE

Quelques Bordelais sur l'« Himalaya », après la poursuite par un sous-marin ennemi

## AU PARLEMENT BRITANNIQUE

# LA POURSUITE DE LA GUERRE

### M. Asquith pose quelques questions sur la situation actuelle
### M. Bonar Law et lord Curzon justifient leur confiance

## Chambre des Communes

Londres, 7 février. — A la Chambre des communes, M. Asquith a pris aujourd'hui la parole au nom du parti libéral :

« Je désire, dit-il, adresser quelques questions au gouvernement, non dans un esprit de critique, mais en raison de l'anxiété bien naturelle relative à certaines questions d'importance vitale pour la poursuite de la guerre. Ainsi, nous sommes tous heureux d'apprendre qu'une Conférence aura lieu prochainement avec des représentants des Dominions anglais, mais ceux-ci vont-ils se concerter simplement sur les efforts à faire pour la poursuite de la guerre ou envisager des problèmes plus ambitieux de règlement final ?

» Le pays aimerait également à savoir où il en est quant aux approvisionnements. Nous désirons obtenir des informations sur le nombre des bâtiments réquisitionnés par le gouvernement. A savoir si des mesures ont été envisagées pour la nationalisation de la marine marchande anglaise et si la construction de nouveaux bâtiments se poursuit de façon satisfaisante. »

M. Asquith parle ensuite de la situation générale :

« Le dernier acte allemand, dit-il, est une sauvagerie non déguisée dont les motifs ne valent pas la peine d'être discutés. Nous avons fait de notre mieux pour réduire au minimum les inconvénients que notre blocus peut causer aux neutres. Le dernier acte de l'Allemagne est une déclaration de guerre à la neutralité. Le défi a été accepté immédiatement et avec une grande dignité par le plus puissant des neutres. Il ne nous appartient pas de prédire les conséquences de cet événement mémorable sur l'avenir de la guerre, et encore moins d'offrir des conseils ou des suggestions à un gouvernement parfaitement à même de défendre ses intérêts, mais nous saluons tous avec une joie empreinte d'une juste fierté familiale la ferme détermination de l'autre grande communauté de langue anglaise, décidée à châtier de leur dernier crime ceux qui ont à juste titre mérité le nom d' « ennemis » de la race humaine. »

» *Notre but, toujours aussi clair, est d'obtenir la victoire, non seulement une victoire qui rende la paix permanente, mais qui garantisse encore la liberté future de l'humanité. Pour cela, deux choses sont indispensables : la coordination la plus étroite des plans et des opérations des alliés, et l'organisation, la concentration parfaite de toutes nos ressources en hommes, en femmes et en argent.* Qu'aucune voix discordante ne s'élève, qu'aucune question de parti, qu'aucune divergence personnelle ou d'une partie quelconque de la communauté ne vienne entraver notre effort. »

### Discours de M. Bonar Law

M. Bonar Law répondant, dit :

« Le discours de M. Asquith est la meilleure preuve que l'on puisse donner de l'humanité du pays dans la grande lutte actuelle. Sa dernière partie interprète aussi fidèlement que les paroles puissent le faire le sentiment du pays, en ce qui concerne la justice de notre cause et le rôle que nous espérons voir jouer par les neutres, dont les droits sont mis en péril tout comme les nôtres. »

#### LA SITUATION NAVALE DE L'ANGLETERRE

Répondant à la question de M. Asquith, relativement à la situation maritime, M. Bonar Law dit que les réquisitions du gouvernement s'étendent de plus en plus aux navires marchands de la même manière que cela s'est passé au début pour les chemins de fer. Des arrangements analogues sont prévus à l'égard de ces navires, et l'orateur compte pouvoir sous peu exposer exactement à la Chambre quelles mesures ont été prises en ce qui les concerne.

M. Bonar Law ajoute :

« Au sujet de fournitures de nouveaux vaisseaux, le contrôleur de navigation a déjà fait un travail de très haute importance. *La construction d'un grand nombre de nouveaux navires est activement poussée, et, quelle que soit la dévastation causée par les sous-marins, on a lieu d'espérer que les vaisseaux détruits seront remplacés dans une large mesure. Quant à la surface des mers, jamais la flotte britannique n'a exercé une maîtrise aussi complète qu'au cours de la guerre actuelle,* et jamais non plus, dans toute l'histoire du monde, pareils égards n'ont été observés, non seulement pour les droits des neutres, mais encore pour leurs susceptibilités.

» La marine britannique a fait tout ce qu'on attendait d'elle et même davantage. Sans elle, il serait impossible à nous et à nos alliés de l'emporter dans cette lutte, et avec elle, *en dépit des sous-marins, il est impossible que nous échouions. Pour contrecarrer le nouveau danger sous-marin, il importe de concevoir de nouveaux procédés. Les plus hautes intelligences du pays s'occupent de la solution du problème. Nous avons le sentiment qu'il en sera cette fois comme il en fut en 1915, lorsque l'Allemagne nous fit la même menace. Nous avons le sentiment que l'Allemagne a fait le pis qu'elle pouvait faire et qu'elle n'a pas la moindre chance de nous affamer et d'avoir raison de nous par ce procédé.*

#### LA SITUATION MILITAIRE DES ALLIÉS

Passant rapidement en revue la situation militaire, M. Bonar Law dit :

« Tout indique un changement favorable aux alliés. L'entrain des troupes italiennes est remarquable, et nous pouvons compter qu'au cours de la nouvelle campagne elles remporteront des succès plus grands encore que ceux qui ont illustré leurs armes à la fin de la dernière année. Les troupes russes conservent dans tout ce qu'elles font avec courage et détermination le refus d'accepter la défaite qui a été leur caractéristique dans toute l'histoire.

» Aucun des alliés ne peut penser à la Roumanie sans éprouver un sentiment d'angoisse. L'invasion de la Roumanie a été pour les alliés un terrible désastre moral et politique, mais elle ne constitue pas un succès militaire pour les Allemands.

» Sur le front de Salonique, quoique la rigueur de la saison n'ait pas permis d'autres opérations que des incursions, la situation n'est pas décourageante. Les troupes serbes, malgré la perte de leur pays, sont prêtes à jouer un rôle dans la lutte.

» Notre situation en Mésopotamie est maintenant entièrement rétablie.

» La conquête de la colonie allemande est-africaine est virtuellement consommée. »

M. Bonar Law arrive maintenant aux opérations en France.

« La situation sur ce front, dit-il, est de celle qu'on peut considérer avec fierté pour le passé et avec confiance pour l'avenir. Il n'y a eu récemment que des incursions continuelles. Ces incursions ont été presque toutes heureuses, et l'on ne cite pas une seule contre-attaque qui ait réussi. Le résultat est que non seulement nos soldats, mais encore nos camarades français, sentent qu'ils ont sur l'ennemi un complet ascendant moral. Cet ascendant moral existait néanmoins, même quand nos troupes souffraient de la manière la plus sensible d'une infériorité en matériel. Cette infériorité a disparu et nous nous attendons maintenant aux résultats que nous devrons à la supériorité de caractère et de bravoure militaire combinée avec la supériorité du matériel. »

M. Bonar Law conclut ainsi : « *Aujourd'hui le sentiment moral de l'univers est contre nos ennemis. Nos ennemis seront abattus.* »

## Chambre des Lords

Londres, 8 février. — A la Chambre des lords, lord Curzon, membre du conseil de guerre, répondant à diverses questions, affirma que deux moyens pouvaient être envisagés pour parer aux effets de la piraterie sous-marine :

« Nous pourrions, a-t-il dit, multiplier le nombre de nos destroyers, et les employer à escorter les navires marchands dont ils constitueraient la défense, ou bien armer les navires marchands, comme nous en avions l'intention, en rendant leurs moyens de défense plus efficaces.

» En attendant, **nous avons employé et développé les procédés scientifiques de destruction de sous-marins, et, si je pouvais divulguer les résultats acquis par cette méthode, leur importance donnerait entière satisfaction.**

» Nous avons assumé également la protection de la navigation neutre, organisé des parcours maritimes pour ménager des voies libres à travers les zones dangereuses. Nous avons construit de nouveaux navires pour compenser nos pertes. »

Le ministre pense que l'on approche d'une crise véritable de la guerre qui sera terrible, et il est possible que les prochains mois voient l'ennemi essayer de surpasser en atrocités ce qu'il a commis jusqu'ici.

« Nous devons être prêts, conclut lord Curzon, à user de toutes nos ressources pour battre l'adversaire et nous persuader que nous ne pourrons obtenir ce résultat par la temporisation, mais bien au contraire par des efforts toujours plus énergiques de notre part. »

## La Réponse de l'Espagne

Paris, 8 février. — La réponse du cabinet de Madrid aux déclarations du gouvernement allemand proclamant l'extension illimitée et l'aggravation de la guerre sous-marine est digne de la fière nation espagnole. Elle est d'un ton à la fois modéré et ferme qui fera, sans nul doute, impression à Berlin. Avec une grande dignité, l'Espagne avise nos ennemis qu'elle n'est pas disposée à se laisser molester dans sa vie nationale et qu'elle entend que l'existence de ses sujets soit respectée.

### L'Espagne a également répondu à l'Autriche

Madrid, 8 février. — En même temps qu'il faisait remettre à Berlin sa réponse à la Note allemande, le gouvernement espagnol a adressé à l'Autriche-Hongrie une Note rédigée en termes à peu près identiques. Les seules modifications introduites portent sur certains points spéciaux soulevés par la Note autrichienne.

### La Norvège se dérobe

Christiania, 7 février. — A l'appel que les Etats-Unis ont adressé à la Norvège, pour que ce pays imite l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la déclaration de l'Allemagne concernant la guerre sous-marine, le gouvernement norvégien vient de répondre qu'il n'estime pas pouvoir se rallier à la démarche des Etats-Unis. Il ajoute que les trois royaumes scandinaves négocient en ce moment à Stockholm de leur attitude sur la base du droit international à l'égard de la déclaration allemande.

### La Suède ne se joindra pas aux Etats-Unis

Stockholm, 8 février. — Le ministre des affaires étrangères, en recevant lundi la Note du président Wilson aux neutres, a déclaré au ministre américain que la Suède n'imiterait probablement pas l'attitude des Etats-Unis. C'est aussi la décision que le gouvernement a prise hier en conseil des ministres.

## A LA CHAMBRE

# Les Crédits pour les Sous-Secrétaires d'État

### UNE ATTAQUE CONTRE LE CABINET

### *La Confiance votée par 389 voix contre 132*

Paris, 8 février. — A propos des crédits pour les nouveaux sous-secrétaires d'Etat, l'opposition a tenté contre le gouvernement une nouvelle attaque qui n'a pas mieux réussi que les précédentes, et cependant le terrain paraissait bien choisi, les députés des régions agricoles étant en majorité à la Chambre et devant protester contre la suppression d'un ministère si utile à leurs électeurs. Mais M. Briand a montré que ce n'était là qu'un prétexte et que seule la question politique excitait le zèle de ses adversaires. Il a facilement triomphé par 389 voix contre 132.

#### PROJETS DIVERS

La séance a débuté par le vote de projets divers relatifs à des surtaxes sur l'alcool, aux octrois de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), Magnac-Laval (Haute-Vienne), Rochefort (Charente-Inférieure).

La discussion d'un crédit de 1 milliard 547 millions 500,000 fr., avancé aux gouvernements alliés et amis amène **M. Emile Constant** (Gironde) à demander quels sont ces amis à qui nous faisons des avances.

**M. Ribot**, ministre des finances : Cette avance est faite en commun par la France, l'Angleterre, la Russie. La commission du budget connaît l'emploi de ces fonds et elle l'a approuvé. Le ministre des finances ne peut le dévoiler sans entrer dans la question politique et diplomatique, qui est du ressort du président du conseil. (Très bien !)

Le crédit est voté.

### Les Modifications apportées à la composition du Gouvernement

L'ordre du jour appelle le projet relatif à l'annulation et à l'ouverture des crédits par suite des modifications apportées à la composition du gouvernement. Il s'agit des crédits concernant la nomination de dix sous-secrétaires d'Etat, le 14 décembre 1916, à la suite de la constitution du nouveau cabinet Briand. Par suite de l'annulation des crédits relatifs aux ministres d'Etat, de leur personnel et de cinq sous-secrétaires d'Etat supprimés, la dépense n'atteint plus que 14,625 fr., d'après le rapport de M. Raoul Peret.

Dans la discussion générale, **M. Dubois** (Seine) regrette que, comme en Angleterre, on n'ait pas réalisé une plus étroite concentration des pouvoirs, qu'il y ait trop de ministres et de sous-secrétaires d'Etat.

Notre comité de guerre, soutient M. Dubois, n'a aucune des qualités d'un comité de guerre tel que l'ont conçu les Anglais. On n'a pas constitué le comité tel que la Chambre l'avait demandé dans les séances du comité secret et tel que le gouvernement avait promis de le constituer. Le comité de guerre a-t-il, en fait, pouvoir de décision ? L'organe chargé de le renseigner est-il le ministre de la guerre ? Pourquoi a-t-on, dès lors, enlevé au ministre de la guerre une grande partie de ses attributions ?

**M. Accambray** (Aisne) dit qu'il est regrettable aussi que les cloisons étanches subsistent entre les divers ministères. Pour resserrer le gouvernement, il ne suffit pas de réunir des ministères, mais d'instituer un organe central de liaison qui ait une certaine autorité morale pour mettre fin aux difficultés. Cet organe central, qui doit fonctionner autour du président du conseil, est le bureau d'études anglais. Le comité de guerre doit pouvoir prendre des décisions; il doit être la tête du gouvernement.

Le comité de guerre, dit M. Accambray, n'est qu'un démarcage de l'ancien conseil supérieur de la guerre. L'élément militaire y est trop nombreux et peut faire obstacle à l'organisation économique.

M. Accambray ne veut pas donner l'impression qu'il entend faire obstacle au gouvernement en présence de l'ennemi, mais il marquera son mécontentement en ne votant pas les crédits.

**M. Charles Benoist** se demande si nous pouvons légalement avoir un comité de guerre.

M. Charles Benoist conçoit l'institution des sous-secrétaires d'Etat techniques à côté des ministres, hommes politiques. On a, au contraire, créé dix sous-secrétaires d'Etat qui ne prennent pas part au conseil. Leur nomination devait être l'objet d'une loi, non d'un décret. Le président du conseil n'a, en réalité, opéré aucun resserrement. Au lieu d'un ministère de la guerre, il y en a trois, avec quatre sous-secrétaires d'Etat. Il fallait donner aux forces des alliés la coordination qui leur manquait. Cet organe existe-t-il chez nous ? Non. Il faut un gouvernement qui soit un gouvernement, c'est-à-dire qui sache vouloir et prévoir. (Applaudissements sur quelques bancs.)

**M. Louis Andrieux** (Basses-Alpes) rappelle qu'en 1881 lorsque Gambetta créa des sous-secrétaires d'Etat par décret, M. Alexandre Ribot soutint que la création d'un ministère était une attribution du pouvoir législatif.

M. Andrieux ne veut pas dans le temps présent gêner l'action du gouvernement. Il s'abstiendra.

La clôture du débat est prononcée et l'on passe aux articles.

**M. Jobert** demande le rétablissement du ministère de l'agriculture et la suppression du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts.

#### LA QUESTION DE CONFIANCE

**M. Briand**, président du conseil : Lorsque le gouvernement, dans sa composition actuelle, s'est présenté devant les Chambres, on pouvait le discuter. Les Chambres ont accordé leur confiance à ce gouvernement.

On a soutenu qu'il est dans les prérogatives des chambres de répartir les ministères. D'accord, si une loi avait été présentée par l'initiative parlementaire. Mais lorsque j'ai constitué mon cabinet, je l'ai fait dans l'intérêt du pays. Lorsque ce cabinet a assumé sa lourde tâche, est-il admissible qu'on vienne lui dire : « Vous ne garderez pas tel ou tel sous-secrétariat d'Etat. » Messieurs, un gouvernement qui accepterait une telle manière de voir ne serait pas digne de garder le pouvoir. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

La demande de crédits d'aujourd'hui est la conséquence de ce vote de confiance. L'amendement de M. Jobert pose une question gouvernementale au premier chef. Si l'amendement était adopté, il y aurait un ministère de plus; mais, je le déclare, le gouvernement ne serait plus sur ces bancs. (Applaudissements.)

Cette intervention inattendue du président du conseil produit une certaine sensation dans l'Assemblée.

**M. Etienne Flandin** soutient que le rétablissement du ministère de l'agriculture que M. Fernand David dirigea si brillamment s'impose si on veut porter remède à la crise agricole. Ce n'est pas une question politique, mais une question économique.

**M. Briand** : Après l'intervention de M. Flandin, il n'est plus possible d'avoir un doute sur la nature de la demande qui vous est faite.

**M. Fernand David**, président de la commission de l'agriculture, déclare que cette commission a adressée au président de la commission du budget une lettre regrettant la suppression du ministère de l'agriculture. Ce ministère a rendu les plus grands services aux paysans. Cette suppression est tout à fait inopportune. (Applaudissements sur divers bancs.)

**M. Briand** : Je ne peux pas laisser dire qu'en modifiant ce ministère nous avons fait un acte hostile aux paysans. Nous avons fait un groupement utile à la défense nationale, et M. David s'en est rendu compte, puisqu'il a accordé son concours au ministère du commerce. C'est un vote politique qui se présente. (Vives interruptions.)

Puisqu'on refuse au gouvernement les moyens de gouverner, c'est encore, sous une forme habile, une nouvelle rencontre entre une minorité, qui ne désarme pas et une majorité qui entend se grouper autour du gouvernement pour travailler à la Défense nationale. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

#### LE VOTE

L'amendement de M. Jobert, combattu par le président du conseil, a été repoussé par 389 voix contre 132. (Applaudissements.)

L'ensemble du projet est voté par 330 voix contre 13.

La séance est levée à 6 h. 20. Séance, demain à 3 heures.

## CE QUE L'ENTENTE A RÉPONDU

**— Une paix allemande ?... On s'asseoit dessus !**

Reproduction d'une page en couleurs de *La Baïonnette*, numéro spécial « La Paix Allemande ».

Dessin de Lucien METIVET.

# CULOTTE-SPORT !

Ce n'est pas la première fois que Gretchen se fait rappeler à l'ordre par les commandants de place, transformés en censeurs des modes. On lui a reproché amèrement ses jupes trop courtes, ses bottines trop hautes, ses chapeaux trop français. Car Gretchen se refuse à adopter une mode allemande, à porter le patriotisme « sur elle ». En dépit de la guerre, la mode française est un article d'importation qu'on n'arrête pas aux frontières. Elle a un sauf-conduit : le goût souverain.

Mais quand la femme allemande essaie de se livrer à son inspiration personnelle, le scandale prend la forme la plus dangereuse : celle du ridicule. Et les généraux le lui disent avec la liberté

D'un soldat qui sait mal farder la vérité.

Le général commandant la place de Munich vient d'envoyer aux journaux la note suivante :

« L'attitude de certaines dames *(damen)*, à Garmisch-Partenkirchen, a provoqué parmi la population de ces localités la plus vive indignation. L'irritation est grande, surtout à l'égard de personnes dont plusieurs sont d'âge mûr, qui, sans même avoir l'excuse de se livrer à des exercices sportifs, s'exhibent publiquement en culotte. Il est arrivé que des dames ainsi vêtues ont pénétré dans les églises pendant le service religieux.

» La population honnête des montagnes a ces façons d'agir en horreur, et il s'en est suivi des scènes scandaleuses.

» Les autorités civiles, le clergé et des particuliers ont fait appel au commandement général pour faire cesser ces abus. »

On n'avait pas encore vu ça à Partenkirchen, centre de sports d'hiver. La culotte y avait bien fait son apparition, sans doute, mais sur des formes jeunes au galbe délicat, et pendant les exercices. Elle tend à devenir un uniforme pour les jouvencelles qui le portent à l'église. Passe encore pour les jouvencelles, dit le galant général; mais que viennent faire dans les endroits publics les dames mûres sous cet accoutrement masculin et sportif ?

Ce n'est pas pour le sport qu'elles l'ont revêtu : ces jeux innocents ne sont plus de leur âge. Et la culotte n'est pas un sport. Ce n'est point pour les autres que ces respectables douairières s'exhibent en costume affriolant. Elles ont passé l'âge des séductions, des lignes et des modelés esthétiques; elles n'ont même plus l'espoir de rencontrer des insolents. Leur tenue est donc sans excuse. Déposez la culotte, mesdames : vous êtes dans la galanterie assise. Cachez tout ça sous d'amples et discrètes jupes.

Ainsi les militaires et les sportifs ne sont pas intéressés par la culotte-sport sur les titulaires hors d'âge. Et l'homme de la montagne est scandalisé. Il y aurait cruauté chez les douairières à insister. Elles se sacrifieront en songeant qu'elles ne retrouveront plus l'occasion fournie par le départ des hommes de porter enfin la culotte !

P. B.

### Le Feu au Bourget

Paris, 8 février. — Un commencement d'incendie a éclaté hier soir au Bourget, dans un hangar du champ d'aviation. Le feu a été maîtrisé très rapidement. Les dégâts sont sans importance.

## La Crise économique

### 30 Départements vont avoir la Carte de Sucre

Paris, 8 février. — Le comité central de répartition des sucres a été informé que tous les départements avaient accepté l'organisation des carnets de sucre, à l'exception de la Corse, qui se trouve dans une situation spéciale. A dater du 15 février, plus de trente départements procéderont à la répartition du sucre par le moyen des carnets qui, dans les autres départements, seront établis et fonctionneront au plus tard le 1er mars, date extrême fixée par le ministre du ravitaillement. Le régime nouveau est appliqué presque partout dans les conditions prévues par la direction du ravitaillement. Toutefois, certaines questions nouvelles ayant été posées, le comité central les a examinées, et une circulaire sera prochainement envoyée aux préfets pour les informer qu'ils peuvent prévoir l'attribution de quantités de sucre supplémentaires pour les malades, les enfants en bas âge et nos prisonniers de guerre en Allemagne. La circulaire complétera les indications concernant la répartition du sucre, qu'il s'agisse de consommation familiale ou de consommation industrielle. Le comité a décidé que les détaillants ne pourraient subordonner la livraison du sucre au porteur de carnet à l'achat d'autres denrées. Sur la demande de son président, le comité a émis l'avis qu'il y avait nécessité de déposer dans un délai très rapproché un projet de loi relatif à l'autorisation de l'usage de la saccharine pour la fabrication de certains produits de consommation industrielle.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 9 février 1917.

(71)

# Le Martyre d'un Policier

Par JULES DE GASTYNE

TROISIEME PARTIE

### Le Mystère des Champs-Elysées

« — Non, ce soir, je t'assure, je suis moulu !

» — Je te laisse tranquille, à une condition, dit la belle Maria.

» — Laquelle ?

» — Tu vas me jurer; mais, tu sais, un serment sérieux !

» — Tous mes serments sont sérieux.

» — Excepté ceux que tu as faits au vieux !

» — Quel vieux ?

» — Le vieux de Cayenne.

» — Ah çà ! je n'allais pas risquer ma tête. Mais toi, dis-moi ce que tu veux, et je te jure que je te le donnerai !

» — Je veux simplement que tu reviennes la nuit prochaine.

» Zim parut réfléchir un instant, sans doute pour se rappeler ce qu'il avait à faire cette nuit-là, puis il affirma :

» — Oui demain soir je suis libre, et je te promets de venir, sauf en cas de force majeure !

» — Qu'est-ce que c'est que ça ?

» — Au cas où il y aurait un attentat comme celui de l'Opéra. Je ne veux pas me faire sécher comme cet imbécile de Drouard. Je serai à mon poste.

» — Ton empereur ne va pas se faire bombarder tous les soirs, je pense.

» — Je l'espère pour lui. Mais ça peut arriver.

» — Mais si cela n'arrive pas ?

» — Je viendrai, je te le jure !

» — Bien ! je t'attendrai. Et maintenant, éteins !

» Zim souffla la lumière, et la chambre s'emplit de ténèbres et de silence.

» Mais, à ce moment, ô stupidité de la faiblesse humaine, il se produisit une chose énorme :

» Je gelais littéralement dans mon placard, car il faisait très froid. Depuis un instant j'avais le nez et la gorge qui me picotaient.

» Je faisais des efforts surhumains pour arrêter l'éternuement que je sentais venir.

» Mais ma contrainte ne servit qu'à augmenter la force de l'explosion.

» Ce fut un coup de tonnerre, dont retentit la chambre tout entière.

» A ce bruit insolite, Zim et sa compagne, que l'assoupissement gagnait déjà sans doute, se dressèrent affolés, en criant :

» — Qu'est-ce que c'est que ça ?

» Puis j'entendis Zim hurler, en faisant sur le lit de grands mouvements :

» — Tu vois bien, gaupe, que tu as un amant !

» — Mais non ! protesta la femme, dont la voix tremblait toute et semblait figée par l'épouvante, ce doit être un voleur.

» — Un voleur ?

» — Oui, allume !

» Je n'en écoutai pas davantage.

» Avant d'avoir entendu le grattement de l'allumette, je m'étais précipité comme une bombe hors du placard, me dirigeant vers la fenêtre, dont j'avais bien examiné la position.

» Je l'ouvris, poussai les persiennes et sautai dans le jardin, tout cela, naturellement, en moins de temps que je n'en mets à le dire.

» L'étage était peu élevé, heureusement; je tombai sans me faire mal sur un amas de paille et de branchages, et quand je me mis debout, je vis par la fenêtre, venant de s'éclairer, Zim en chemise, un pistolet dans chaque main, cherchant sur qui tirer.

» Il me vit remuer sans doute, car il fit feu de ses deux pistolets à la fois.

» Une des balles vint s'aplatir dans mon dos, sur la cuirasse que je mets toujours pour ces sortes d'expéditions.

» Je bondis comme un jaguar à travers les plates-bandes, gagnai la porte que j'ouvris, et je me perdis dans les ruelles obscures entourant la maison.

» Je ne rencontrai pas un chat. J'étais sauvé.

» Et voilà !

VI

### L'Explosion

Après ce récit, Drouard avala un nouveau verre d'eau-de-vie, et nous nous concertâmes tous les deux.

Evidemment, ainsi qu'il venait de le dire, tout cela avait pour nous une importance extrême. Nous tenions notre homme, et nous le tenions bien cette fois, car s'il parvenait à se dégager de notre piège, nous amènerions à la rescousse la belle Maria, que la justice saurait bien faire parler et qui ne pourrait manquer de confirmer les révélations apportées par Drouard.

Ce succès nous avait mis la fièvre dans les veines. Nous brûlions d'agir, car pour profiter de ce premier avantage

## AU SÉNAT

# LA REQUISITION CIVILE
# LA CRISE DU CHARBON

Paris, 8 février. — M. Dubost ouvre la séance à trois heures quinze. Le ministre du commerce dépose aussitôt le projet du gouvernement concernant le droit de réquisition étendu à tous les civils.

### Le Projet du Gouvernement

Ce nouveau projet de loi **permet de réquisitionner les établissements, entreprises ou travaux intéressant la Défense nationale ou le ravitaillement du pays, ainsi que la main-d'œuvre ou les services de tous les Français du sexe masculin de seize à soixante ans, non mobilisés.**

Sont exceptés : les infirmes et les incurables, les réformés numéro 1 depuis le 2 août 1914, les hommes reconnus inaptes au service civil et, sous réserve de certaines justifications, les apprentis et les étudiants.

Les agriculteurs et les autres personnes occupées dans une entreprise intéressant la Défense nationale, les fonctionnaires et employés des administrations publiques reconnus indispensables, seront maintenus, sous certaines conditions, dans leur emploi actuel.

Un répertoire nominatif des personnes susceptibles d'être ainsi employées sera établi, sur leurs propres déclarations, pour chaque catégorie de professions, dans toutes les mairies.

Le programme d'utilisation de cette main-d'œuvre sera dressé par le ministre du travail, qui, d'après les indications des départements ministériels intéressés, fera connaître le nombre de travailleurs demandés, ainsi que le lieu et la nature des occupations.

#### ON FERA D'ABORD APPEL AUX VOLONTAIRES

Il sera fait appel d'abord aux travailleurs qui se présenteront volontairement, et c'est seulement dans le cas d'insuffisance de la main-d'œuvre ainsi obtenue, que des affectations d'office seront prononcées par le préfet, en tenant compte des aptitudes susceptibles d'être requises. On commencera par les plus jeunes classes et on les fera travailler, autant que possible, à proximité de leur domicile.

Appel des affectations prononcées par le préfet pourra être fait devant un comité départemental comprenant des représentants des ministres de la guerre, de l'armement, de l'agriculture et du travail, ainsi que des patrons et des ouvriers en nombre égal. Les conditions du travail et les salaires seront les mêmes que pour les ouvriers civils non requis.

Le droit de réquisition civile est une extension de celui que la loi du 3 juillet 1877, modifiée par la loi du 23 juillet 1911, confère à l'autorité militaire ou maritime. Il comporte des sanctions correctionnelles.

Un décret, pris en conseil des ministres, déterminera la nature des établissements auxquels s'applique la loi et réglera les autres mesures d'exécution.

#### RENVOI A LA COMMISSION

L'urgence étant déclarée, un vif débat s'engage sur le point de savoir si ce projet sera renvoyé pour étude ou bien dans les bureaux ou bien à la commission d'organisation économique qui paraît plus particulièrement établie pour traiter de telles questions.

**MM. Millès-Lacroix** et **Louis Martin** demandent le renvoi aux bureaux.

Dans une intervention brève et ardente, applaudie sur presque tous les bancs, M. Henry Bérenger demande le renvoi à la commission d'organisation, qui comprendra quarante-cinq membres et qui a été créée justement pour travailler à l'organisation de l'arrière.

Si on ne lui renvoie pas, dit-il, les projets qui rentrent si directement dans sa compétence, autant vaut la supprimer. (Applaudissements.)

L'orateur fait, en outre, remarquer que le gouvernement ne fait que reprendre le titre 2 de sa propre proposition sur le même sujet; que, d'ailleurs, ces procédures importent peu, et qu'il s'agit surtout de faire une besogne rapide et précise, si le Sénat veut réellement s'inspirer d'un indispensable esprit de guerre. (Vifs applaudissements.)

**M. Peytral** appuie ces considérations.

Le renvoi à la commission d'organisation est voté à mains levées.

### Les Interpellations sur le Charbon

Le Sénat aborde, aussitôt après cette entrée en scène un peu tumultueuse, la grave question du charbon, devant une assemblée très nombreuse.

M. Herriot est à son banc. Les interpellations annoncées sont celles de MM. Poirrier, Poirson, Aimond et Strauss (Seine).

**M. Strauss**, qui parle le premier, entend ne pas circonscrire le débat d'aujourd'hui à la seule région de la Seine. Il indique que nous sommes dans l'obligation de demander à l'Angleterre 2 millions de tonnes par mois; nous sommes donc en présence d'une crise angoissante et nous attendons des réalisations.

L'orateur préconise des mesures exceptionnelles comme en temps de mobilisation en matière de transport.

Après M. Strauss, **M. Poirson** déclare que ses observations ne visent pas les personnes, mais les systèmes. L'Etat a pris des mesures inconsidérées, purement théoriques, qui ont plutôt augmenté le mal. La taxation des frets a eu un résultat déplorable. L'Etat a, d'ailleurs, affrété des bateaux au-dessus des tarifs fixés par lui-même. Enfin, les paroles imprudentes de M. Sembat annonçant l'année dernière que les prix allaient baisser ont fait que de nombreuses mesures de prévoyance ont été négligées. (Applaudissements.)

**M. Perchot** : Les besoins du pays en combustible se sont accrus à mesure que la guerre se prolongeait. Aujourd'hui, il nous faut 48 millions de tonnes, qu'on demandera à la production nationale et à l'importation. D'ailleurs, il faudra toujours demander aux Anglais 2 millions de tonnes par mois. L'Angleterre peut nous les fournir; mais la crise du fret entrave le transport du combustible qu'elle est prête à nous envoyer. La main-d'œuvre et le matériel manquent, d'autre part, pour les transports terrestres. Le gouvernement tout entier est responsable de la situation actuelle. (Très bien.) Il n'a pas assuré la coordination nécessaire des efforts des diverses administrations.

Je sais bien que la direction des transports a été réorganisée, mais je voudrais avoir la certitude que l'unité d'action sera réellement mieux assurée dans l'avenir qu'elle ne l'a été dans le passé. La quantité de charbon mise à la disposition du pays est insuffisante; mais en même temps, les prix ont atteint un taux excessif. On a bien taxé les charbons aux carreaux de la mine et dans les ports, on a taxé les frets, mais le résultat n'a pas répondu à l'attente. M. Herriot, devenu ministre des travaux publics, a cru qu'il fallait ne plus tenir compte des taxes établies sur l'initiative de son prédécesseur. Mais il lui aurait fallu s'entendre avec les Anglais, qui étaient partie contractante dans la taxation. Les Anglais, en effet, non consultés, n'ont pas laissé partir de chez eux les bateaux affrétés à des prix dépassant la taxe.

**M. Herriot** répond vivement : C'est une erreur. Les bateaux sont venus chez nous. (Très bien !)

**M. Porchot** : En tout cas, les importations n'ont pas augmenté en janvier, comme vous l'aviez annoncé à la Chambre. Si l'on jugeait opportun de ne plus respecter les taux établis par les frets, il fallait relever ces taux, en tout cas ne pas maintenir la taxation du charbon au port de débarquement, tandis qu'on n'appliquait celle des frets, ce qui empêchait tout calcul rationnel du prix de revient. Je demande à Monsieur le Ministre quelle est sa politique actuelle en matière de frets et de taxations.

**M. Herriot** : Je vous répondrai. (Très bien !)

L'orateur demande ensuite des explications sur le régime actuel de l'affrètement des bateaux neutres.

M. Perchot termine enfin en demandant un programme pour la guerre et l'après-guerre. (Très bien !)

**M. Aimond** : C'est la question du fret qu'il faut résoudre la première. M. le Ministre l'a compris et il essaye de trouver la solution. Le ministre a dit à la Chambre qu'il augmenterait la production de la mine française. Là aussi se pose la question du transport. L'armée anglaise emploie 40,000 wagons français. On a annoncé qu'il était demandé 20,000 wagons à l'Angleterre. Les Compagnies ont fait de la résistance.

**M. Henry Bérenger** : En temps de guerre, les Compagnies sont sous l'autorité du gouvernement.

**M. Aimond** : Les Compagnies ont invoqué des difficultés de gabarit, d'attelage de wagons. Elles n'existent pas. Les voies françaises ont la même largeur que celles de l'Angleterre. Quant à l'attelage, je fais remarquer qu'il s'agit de transports par trains complets. Si vous aviez ces 20,000 wagons, la question du transport se résoudrait.

#### M. HERRIOT

A six heures quinze seulement, le ministre, dont le discours est très attendu, peut enfin monter à la tribune, au milieu de la plus vive et de la plus sympathique attention.

**Le ministre du ravitaillement** : On a réclamé de moi des solutions immédiates et un programme d'avenir. Je le comprends. J'ai le souci profond de démontrer au Sénat que dans les circonstances actuelles j'ai fait tout mon devoir et j'ai besoin d'être rassuré sur ce point par le jugement du Sénat. (Applaudissements.)

Je suis allé à Londres, ajoute M. Herriot. J'ai voulu voir et traiter moi-même. (Très bien.) J'ai trouvé nos amis anglais extrêmement attentifs et extrêmement dévoués. (Très bien.)

Le ministre, qui parle avec la plus visible et la plus chaude sincérité, expose clairement, simplement, vigoureusement, les difficultés de toutes sortes qu'il rencontra et les efforts inlassables qu'il fait pour les surmonter.

**M. Herriot** : Quand j'ai constaté la baisse des importations, si préoccupante, et qui tient à bien des causes, j'ai calculé qu'à la fin de janvier nous aurions un déficit de 2 millions de tonnes. J'ai fait appel à M. Lloyd George pour les avoir. Mais l'Angleterre, qui fournit aussi l'Italie, est obligée de surveiller son tonnage. Elle s'est déclarée dans l'impossibilité de me donner ce que je demandais. J'ai fait alors appel au fret neutre et les Anglais m'ont donné leur plus entier concours. (Applaudissements.) Nous avons obtenu plus de 50 0/0 dans la répartition générale faite aux alliés. (Applaudissements.)

**Au total, Messieurs, l'Angleterre nous fournira 2 millions 220,000 tonnes de charbon par mois.** (Très bien.)

Le ministre parle ensuite de la situation de Paris.

Il n'y avait pour ainsi dire pas de stocks à Paris, dit-il; par la voie ferrée, nous avons obtenu un rendement inespéré. Par la voie fluviale, une série de mesures ont été prises pour améliorer la circulation sur la Seine, mais la crue et la glace sont arrivées. Depuis le 31 janvier, il y a interruption absolue du trafic. Cela nous fait perdre 10,000 tonnes par jour.

Je souffre, dit-il, de ne pouvoir remédier aux souffrances inméritées de la population. Si je l'avais pu, j'aurais porté du charbon sur mon dos ! (Vifs applaudissements.)

Parlant ensuite du programme intérieur, M. Herriot s'explique ainsi :

On m'a dit que je devais faire porter notre effort du côté de la production nationale. Je ne le perds pas de vue un instant, et j'y ai consacré mon activité. La mine est la condition essentielle de l'usine de guerre. J'ai poursuivi les démarches faites par mes prédécesseurs pour le rappel des spécialistes de plusieurs classes : jusqu'en 1902, j'ai obtenu satisfaction. J'ai envoyé aussi des prisonniers de guerre à la mine, ce n'était pas suffisant. J'ai fait un nouvel appel à M. le Ministre de la guerre. (Très bien !) Il a bien voulu me donner les mineurs des classes 1903, 1904, 1905, 1906, sous certaines conditions fixées par le général en chef.

Je m'occupe aussi de la réparation et de la réfection de l'outillage. Le réseau du Nord, notamment, est extrêmement fatigué. En ce qui concerne les moyens de transport, nous avons obtenu 300 locomotives et celles de l'Etat belge, et l'Angleterre nous livre peu à peu les 20,000 wagons qu'elle a promis. N'oublions pas que l'Allemagne, qui a une production annuelle de 120 millions de tonnes de charbon, subit une crise de charbon plus dure que la nôtre.

Il est certain que la France est en retard sur la politique minière, qui est liée à la politique industrielle. Il est merveilleux que nous ayons pu lutter contre l'Allemagne avec si peu de houille sur notre sol. Nous avons accompli un miracle. Mais il ne faut pas prétendre le renouveler. (Très bien !)

Demain la puissance industrielle d'un pays se mesurera à sa puissance en charbon, en goudron générateur des produits chimiques. Il faut mettre fin à la politique de néant, de mort, qui a été pratiquée trop longtemps en matière de production houillère. Nous devons tirer de notre sol tout ce qui constitue notre indépendance économique. (Très bien !)

M. Herriot conclut ainsi :

Messieurs, je pense qu'à la notion de taxe, il faut substituer la notion de cours. Il fallait limiter le fret, mais il fallait éviter une taxe trop rigoureuse, trop brutale. C'est pourquoi j'ai demandé à nos alliés anglais de l'assouplir en tenant compte des variations du cours.

J'ai fini. Je parlerai au Sénat en toute franchise : Je suis dans une situation extrêmement difficile, pleine de préoccupations et d'angoisses. Pourquoi ai-je accepté la tâche que j'accomplis ? Je savais la lourdeur de la tâche : j'ai cru courageux de m'exposer au lieu de me réserver. Il faut parler à ce pays avec vérité et sincérité. Voici venir des temps sévères. Nous triompherons, mais il faut accepter des gênes, des restrictions. Je voudrais être soutenu par votre sympathie dans la rude besogne que je remplis. (Vifs applaudissements.)

La suite est renvoyée à demain.

Séance levée à 7 heures 15.

## La Classe 18

Paris, 8 février. — M. Riboi a déposé aujourd'hui, en fin de séance, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi qui se borne à demander, suivant l'usage, que le gouvernement soit autorisé à appeler sous les drapeaux la classe 1918. Il ne fixe aucune date pour l'incorporation de cette classe.

C'est au ministre de la guerre qu'il appartiendra de fixer l'époque à laquelle aura lieu cette incorporation lorsque les deux Chambres en auront accordé l'autorisation par une loi.

### Les Grands Magasins de Nouveautés fermeront tous les jours à six heures

Paris, 8 février. — Le ministre du ravitaillement a reçu les délégués du commerce de la nouveauté. A la suite d'un échange de vues, il a été convenu que les maisons représentées fermeraient leurs portes à la clientèle à 5 h. 45, de façon que le magasin soit complètement fermé à 6 heures. Cette mesure sera tout naturellement rapportée dès que l'allongement des jours supprimera l'usage de la lumière.

La Chambre syndicale de la nouveauté a promis, d'autre part, de demander à tous ses adhérents de se conformer à cet engagement. Le ministre a remercié les délégués et exprimé sa confiance que tous les commerçants des nouveautés auraient à cœur de se conformer à des décisions qui n'ont été prises que dans une intention patriotique et plus spécialement pour renforcer la production des usines de guerre.

### Nous aurons le Pain de Guerre

Paris, 8 février. — Le gouvernement se propose de déposer incessamment des projets de loi tendant à l'adjonction à la farine de blé, pour la fabrication du pain, de 15 % de farine de maïs, de seigle et d'orge; sinon la suppression complète du travail de nuit dans les boulangeries, du moins la suppression de la vente du pain frais. Ces mesures permettraient, par des économies sensibles, d'assurer la soudure entre la campagne 1916 et la campagne 1917.

### Les Poireaux à 5 fr. la Botte

Les arrivages de légumes, hier, au carreau des halles, ont été plus restreints encore que la veille, et cette raréfaction des denrées a, naturellement, fait hausser les cours, mais à tel point que les poireaux, par exemple, ont été vendus au prix de 5 francs la botte. C'est un record que déplorera les ménagères parisiennes.

## En Hongrie

### Coups de Revolver à la Chambre

Genève, 8 février. — Au cours de la séance de la Chambre hongroise, pendant un discours du comte Batthany, membre de l'opposition, deux coups de revolver ont été tirés de la deuxième galerie. Personne n'a été atteint. L'auteur de l'attentat a été remis aux mains de la police. On croit qu'il était en état d'ivresse. Au moment de son arrestation, il s'est mis à pleurer. On n'a aucun indice sur le mobile de son acte. L'incident n'a causé aucune agitation dans l'Assemblée, et le comte Batthany n'a pas interrompu son discours, qui traitait des incompatibilités. Il s'est borné à dire : « Il ne faut pas se troubler pour quelques détonations. » Le comte Tisza a pris ensuite la parole.

Genève, 8 février. — L'auteur de l'attentat s'appelle Georges Parfalvi, couvreur; étant ivre, il s'était endormi dans la galerie et avait rêvé que, en campagne, il était sentinelle et était attaqué par l'ennemi. Il avait alors tiré son revolver.

## En Allemagne

### Grèves en Westphalie

#### Intervention de la Troupe

Genève, 7 février. — Des événements graves viennent de se passer en Westphalie.

Les mineurs, après avoir en vain réclamé non pas une augmentation de salaires mais des distributions de vivres, ont cessé le travail.

L'autorité a voulu forcer les grévistes à reprendre le travail et a rendu un décret d'après lequel les mineurs sont assimilés aux militaires en service actif.

Les ouvriers ont été arrêtés à leur domicile et conduits de force à la mine.

Mais ces mesures n'ont eu aucun résultat. Les grévistes ont persisté à refuser tout travail.

#### La Situation s'aggrave

Londres, 7 février. — On télégraphie de Rome :

« Des informations de source diplomatique dépeignent la situation économique de l'Allemagne comme s'aggravant très rapidement. Berlin est, pour ainsi dire, presque sans nourriture.

» Dans un grand nombre de villes, les commandants de place demandent qu'on renforce les garnisons, devenues tout à fait incapables d'assurer l'ordre, notamment dans les grands centres. »

# La Prise de Grandcourt

Paris, 8 février. — Les troupes britanniques se sont emparées hier, au nord de la Somme, du village de Grandcourt. Depuis la mi-novembre, nos alliés resserraient leur étreinte autour de ce village transformé par l'ennemi en forteresse et que les Allemands ont dû évacuer sous leur pression. C'est un succès pour les opérations à venir.

Sur le reste du front, leurs combats gardent le même caractère : rencontre de patrouilles en Alsace, coups de main français heureux en Argonne, lutte d'artillerie au sud de la Somme et à Verdun.

## COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

### Du 8 Février (14 heures)

*Sur le FRONT DE VERDUN, combats à la grenade et lutte d'artillerie assez vive dans la REGION COTE 304-BOIS D'AVOCOURT. Nous avons capturé une patrouille allemande, près de BONZEE.*

*EN ALSACE, rencontre de patrouilles dans les secteurs de METZERAL, D'ASPACH et de SEPPOIS.*

*Nuit calme sur le reste du front.*

### Du 8 Février (23 heures)

*Lutte d'artillerie assez vive AU SUD DE LA SOMME, dans les régions de DENIECOURT et de LIHONS.*

*En ARGONNE, dans le secteur de BOLANTE, nous avons exécuté sur les tranchées allemandes un coup de main qui nous a permis de ramener une vingtaine de prisonniers.*

*Rien à signaler sur le reste du front.*

## COMMUNIQUÉ ANGLAIS

### Du 8 Février (20 heures 40)

Une attaque a été dirigée ce matin contre une importante position ennemie au sommet de la hauteur de **SAILLY-SAILLISEL**. Tous nos objectifs ont été enlevés; une mitrailleuse et 78 prisonniers, dont 2 officiers, sont restés entre nos mains.

Poursuivant vigoureusement nos avantages sur les deux rives de l'**ANCRE**, après la prise de **GRANDCOURT**, nous avons réalisé de nouveaux progrès importants. La ferme de **PAILLESCOURT**, sur la route de **BEAUCOURT-MIRAUMONT**, a été attaquée et enlevée au cours de la nuit.

Au **SUD DE L'ANCRE**, nous nous sommes emparés d'une nouvelle tranchée allemande entre **GRANDCOURT** et notre ancienne première ligne; 82 nouveaux prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains à la suite de cette opération. Le terrain conquis sur l'Ancre depuis le 1er janvier constitue actuellement une progression d'une profondeur moyenne d'environ 1,200 mètres sur un front de 5 kilomètres.

Un détachement a pénétré la nuit dernière dans les tranchées ennemies au sud de **BOUCHAVESNES** et a ramené une mitrailleuse et des prisonniers. Un certain nombre d'Allemands ont été tués et des grenades lancées dans des abris.

*Un raid a été rejeté par nos tirs de barrage, la nuit dernière, vers GUEUDECOURT, avant d'avoir pu aborder nos lignes.*

*Un autre coup de main ennemi a également échoué au sud-ouest de LA BASSÉE.*

*Grande activité des deux artilleries dans les régions d'ARMENTIERES et d'YPRES. Nous avons provoqué une fort explosion dans les lignes ennemies.*

*Dans la nuit du 6 au 7, nos aviateurs ont jeté des bombes sur un aérodrome avec d'excellents résultats.*

*Hier, au cours de combats aériens, nois avions allemands ont été détruits; trois autres contraints d'atterrir avec de avaries. Un des nôtres n'est pas rentré.*

## COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

**OFFICIEL SERBE** — **Salonique, 6 Février**

*Rien d'important à signaler sur le ront serbe. Grande activité réciproque de l'aviation. Un appareil ennemi est tombé dans ses lignes AU SUD-EST DE PRILEP, après un combat avec un de nos aéroplanes.*

*Hier 5 février, une de nos escadrilles a bombardé les campements ennemis PRES DE PRILEP. Dans la nuit du 5 au 6, une escadrille a jeté des bombes sur les campements bulgares a HUDOVA.*

*Le général Michitch, commandant la 1re armée serbe, qui se distingua brillamment lors des opérations qui aboutirent à la prise de Monastir, a reçu hier, des mains du général Milnes, commandant en chef du corps expéditionnaire britannique, la croix de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.*

**OFFICIEL FRANÇAIS** — **Salonique, 8 Février**

*Depuis plusieurs jours, la lutte d'artillerie est particulièrement active sur le VARDAR, sur le front franco-italien, vers MOJILLA et MONASTIR. L'ennemi manifeste une certaine activité sur tout le front.*

*Des reconnaissances bulgares ont été repoussées à KALENDRA (10 kilomètres ouest de SERES) et à PRESENIC.*

*Plusieurs patrouilles ont opéré au sud du lac de PRESPA. Nos avant-postes ont occupé OJANI et sont devant VESTENI.*

## La Guerre aérienne

### Nos Escadrilles bombardent des Organisations ennemies

Paris, 8 février (officiel). — **Dans la nuit du 6 au 7 février, un de nos avions a lancé six bombes sur les établissements militaires de Lahr (grand-duché de Bade).**

**La même nuit, une de nos escadrilles a bombardé le terrain d'aviation de Mariakerke.**

Paris, 8 février (officiel). — **Des avions ennemis ont lancé des projectiles sur la région de Pont-Saint-Vincent. Quatre personnes de la population civile ont été tuées; cinq blessées.**

### Comment Lyon a résolu la Crise du Charbon

Lyon, 8 février. — Lyon est alimenté en charbons par les bassins de Saint-Etienne, d'Alais, de Montceau et de Clermont-Ferrand. Le premier de ces bassins a toujours tenu ses engagements, les autres n'ont pu fournir que 25 % des ordres.

La municipalité de Lyon a organisé la distribution du charbon par les dépôts de quartier. Dimanche et lundi, ces dépôts ont livré par quantités de 50 kilos, 167,735 kilos; mardi, 116,300 kilos ont été distribués. L'administration militaire a mis 100 camions automobiles à la disposition de la ville et des particuliers; l'administration municipale s'organise pour gagner du temps dans la distribution et économiser de la main-d'œuvre superflue, pour faire procéder à la manutention du charbon (pesage, mise en sacs et plombage) sur les wagons mêmes qui ont amené le combustible et non plus dans les dépôts de quartier.

Dans l'ensemble, malgré de la gêne, la crise du charbon est résolue à Lyon, grâce à l'accord parfait et à la bonne volonté des particuliers, des services militaires et de l'administration municipale, dont les services de ravitaillement et de transport fonctionnent parfaitement.

## Communiqué belge

*Le Havre, 8 février.*

Pendant la nuit du 7 au 8 février, les Allemands ont de nouveau essayé de pénétrer dans les lignes belges. Un fort parti ennemi s'est avancé à l'attaque de nos postes au sud de **DIXMUDE** : il a été accueilli par les feux d'infanterie et de mitrailleuses belges. Les assaillants ont été décimés, et les survivants se sont rendus. Une douzaine de prisonniers ont été faits ainsi.

De nombreux cadavres jonchent le sol en avant des tranchées. Quelques-uns, parmi lesquels celui d'un officier, ont pu être ramenés dans nos lignes.

### Une Prime aux Navires capteurs de Sous-Marins

Paris, 8 février. — La Ligue maritime française vient d'ouvrir une souscription destinée à permettre l'attribution d'une prime aux navires qui captureront des sous-marins. La Ligue maritime s'inscrit pour 10,000 fr. M. Millerand, ancien ministre de la guerre, président de la Ligue, pour 1,000 francs.

### Institut national agronomique et Ecoles nationales d'Agriculture

Paris, 8 février. — Les épreuves écrites du concours d'admission à l'Institut national agronomique auront lieu en 1917, les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 juin.

Les épreuves écrites du concours d'admission aux Ecoles nationales d'agriculture de Grignon, Rennes et Montpellier auront lieu en 1917, les jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 juin prochains. Ces épreuves seront subies, au choix des candidats, soit à Paris, dans un local qui sera ultérieurement désigné, soit en province, dans les hôtels des préfectures d'Alger, Angers, Lyon et Toulouse. Les demandes des candidats devront parvenir au ministère de l'agriculture avant le 10 mai prochain, terme de rigueur.

# Le Conflit Germano-Américain

Paris, 8 février. — L'attente anxieuse se prolonge à Washington. On veut encore espérer contre tout espoir que la guerre pourra être évitée. Toutefois on déclare d'une manière très nette qu'aucune nouvelle rassurante n'a été reçue jusqu'à présent.

M. Wilson désire la paix aussi ardemment qu'il appréhende la guerre, et il fait des préparatifs en vue de toutes les éventualités.

#### LE SENAT AMERICAIN RATIFIE LA RUPTURE

Washington, 8 février. — Le Sénat discute la motion Stone, qui approuve la rupture avec l'Allemagne.

M. Works, républicain pacifiste, critique la conduite de M. Wilson, qu'il qualifie de non neutre.

M. Stone défend sa motion : « Il faut, dit-il, que le monde sache que nous appuyons le président lorsqu'il agit dans la limite de ses pouvoirs constitutionnels et parle pour le pays. »

M. Lodge, républicain, qui autrefois, fut le plus âpre adversaire de M. Wilson, lui promet tout son appui et demande à ses collègues de l'imiter : « Si la guerre, dit M. Lodge, peut nous être évitée, il y a une chose qu'il s'agit de faire : c'est de montrer au monde que nous sommes unis. »

MM. Verdaman et Kirby, tous deux démocrates, refusent d'appuyer la motion.

M. Pittman, démocrate, déclare qu'un cas semblable à celui du « Lusitania », signifierait la guerre.

M. Sherman, républicain, dit qu'hésiter maintenant équivaudrait à une lâcheté nationale. Il désapprouve la guerre, mais il y a pour la paix des sacrifices qui sont plus grands que les sacrifices de la guerre.

Washington, 8 février. — Le Sénat a ratifié par 78 voix contre 5 la rupture avec l'Allemagne.

#### UN MOT DE M. GERARD

New-York, 8 février. — On raconte que M. Gérard aurait eu à Berlin une conversation avec un haut fonctionnaire qui lui aurait déclaré qu'il ne croyait pas que les Etats-Unis oseraient jamais rompre, car un demi-million de Germano-Américains provoqueraient des troubles aux Etats-Unis. M. Gérard aurait répondu : « C'est possible, mais nous avons plus d'un demi-million de lanternes pour les pendre. »

#### LES ETATS-UNIS NE PEUVENT CONVOYER TOUS LEURS NAVIRES

Washington, 8 février. — Le gouvernement déclare qu'actuellement il est matériellement impossible de convoyer tous les navires américains qui pénétreront dans la ligne du blocus sous-marin. Il insiste sur le fait que la question de savoir si les navires américains doivent enfreindre les prescriptions allemandes et pénétrer dans la zone interdite doit être tranchée par les armateurs eux-mêmes.

Le gouvernement affirme cependant que les navires américains ont le droit de ne tenir aucun compte de la proclamation allemande, et il ne leur conseille pas de s'abstenir de pénétrer dans la zone bloquée. Les armateurs, de leur côté, voudraient que le gouvernement prît une décision définitive. Ils prétendent qu'il est injuste de leur laisser la responsabilité d'actions qui pourraient déchaîner la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

#### LE RAPATRIEMENT DES AMERICAINS D'EUROPE

Washington, 8 février. — M. Lansing, secrétaire d'Etat, demande au Congrès des crédits spéciaux de 500,000 dollars pour venir en aide, protéger et rapatrier les Américains qui sont actuellement en Europe.

#### LE TAUX DES ASSURANCES AMERICAINES

Washington, 8 février. — M. Macadoo, secrétaire de la Trésorerie, a annoncé que le bureau fédéral des assurances élevait de 1.25 à 9 pour cent le taux des assurances pour risques de guerre pour les navires de toutes destinations.

#### TOUS LES NAVIRES ALLEMANDS INTERNÉS SABOTÉS

Washington, 8 février. — M. Baker, secrétaire d'Etat de la guerre, publie un communiqué annonçant que, dans les différents ports des Philippines : Colomb, Panama, des parties des machines des navires allemands internés ont été enlevées. On a la preuve qu'en certains cas des préparatifs ont été faits pour couler ces navires, mais les mesures prises par les autorités américaines n'ont pas d'autre but que de protéger la navigation et d'empêcher les dégâts aux propriétés et aux navires avoisinants.

#### LES 9 NAVIRES INTERNES A HONOLULU

Honolulu, 8 février. — Voici les noms des navires internés à Honolulu :

« Gouverneur-Salcilike », 1,736 tonnes; « Hermès », 1,180; « Holsatia », 5,644; « Loksun », 1,657; « Loongmoon », 1,971; « Pommern », 6,557; « Prinz-Waldemar », 3,227; « Setos », 4,730; « Staatssekkreta-Kratke, 2,000 tonnes.

#### LES ALLEMANDS RETIRENT LEURS CAPITAUX

New-York, 8 février. — 250 millions de francs de capitaux allemands ont été retirés des banques de New-York.

#### RENTREE DU CORPS EXPEDITIONNAIRE DU MEXIQUE

New-York, 7 février. — 12,000 hommes du colonel Pershing sont rentrés hier. Pendant leur séjour au Mexique ils se sont entraînés à la tactique moderne : avances sous des feux de barrage, attaques à la grenade, luttes d'aéroplanes, etc.

# Dépêches de la Nuit

## SUR LE FRONT RUSSE

### La Défaite allemande devant Mitau

Pétrograd, 8 février. — Le correspondant du « Novoïé Vrémia » sur le front de Riga télégraphie à son journal :

**« Voilà déjà des mois que les Allemands s'usent en efforts sanglants pour liquider l'opération que nous avons commencée si brillamment. Les divisions d'élite jetées dans ce secteur sont maintenant complètement défaites et ont trouvé leur fin sous Mitau. »**

### Communiqué russe

*Pétrograd, 8 février.*

**Front occidental**

**Succès russe au Nord de Kirlibaba**

*Dans la région de JACOBSTAD, un avion allemand a jeté des bombes qui ont tué sept soldats et en ont blessé huit.*

*Deux de nos pilotes ont lancé des bombes sur l'AERODROME ENNEMI DE KOMYLMYK (au nord de Naroto).*

**AU NORD DE KIRLIBABA**, nos avant-gardes ont attaqué les tranchées avancées de l'ennemi; malgré le feu de l'artillerie et les fougasses de celui-ci, nos troupes se sont précipitées dans les tranchées ennemies qu'elles ont occupées. Une contre-attaque, déclanchée par deux compagnies ennemies, a été repoussée.

**Front du Caucase**

*Deux compagnies turques qui avaient attaqué nos troupes près de SAFRKER (25 verstes au sud-ouest de Kgumuch-Chane) ont été repoussées par notre feu.*

**Front roumain**

*Fusillade sur le front.*

#### BRUITS DE CHANGEMENTS MINISTÉRIELS

Pétrograd, 8 février. — Les journaux russes parlent avec la plus grande liberté et avec une certaine insistance de nouveaux changements de personnes dans le gouvernement. L'on s'attendrait dans certains milieux politiques à la retraite du premier ministre Galitzine pour cause de divergences d'opinion avec M. Protopopoff, ministre de l'intérieur. On parle dans les mêmes milieux pour succéder au prince Galitzine de l'ancien ministre de l'agriculture Bobrinski ou du président du conseil de l'empire Chtcheglovitoff.

### Communiqué roumain

*G. Q. G. roumain, 7 février.*

*L'artillerie ennemie a bombardé les positions russes du secteur de Finsca-Billiesti, sur la Putna, en face des villages de Cafianca et Serboul (au sud du Sereth), ainsi que les villages de Pallageanca et de Harja (sur le Danube). L'artillerie russe a répondu en dispersant les groupes de travailleurs ennemis vers Faurei (sur la Putna) et vers Billiesti-Calieni et Mihalea (tous ces villages sont situés au sud du Sereth), et les batteries ennemies du secteur de Gulianca-Maxineni ont été aussi réduites au silence.*

### Communiqué italien

*Rome, 8 février.*

*Sur plusieurs points du front, les concentrations de feu de nos batteries ont réduit au silence celles de l'adversaire.*

*Dans la vallée de SUGANA, à l'aube, hier, l'ennemi a essayé de nouveau de faire une attaque contre une de nos positions sur la rive droite de la BRENTA, la faisant précéder par un bombardement intense. Le feu combiné de notre infanterie et de nos batteries de campagne a fait échouer l'attaque avant même qu'elle pût se développer.*

*Une action semblable a été tentée par l'ennemi contre nos lignes sur le FREIKOFEL. Elle n'a pas eu un meilleur succès.*

### L'Automobiliste italien Marsaglia se tue en Avion

Turin, 8 février. — Giovanni Marsaglia a été victime d'un accident d'aviation à Mirafiori, où il est tombé avec le pilote Louvet. Ce dernier a eu les deux jambes brisées; quant à Marsaglia, il expira peu après l'accident.

Il était actuellement metteur au point des moteurs d'aviation. Il avait battu plusieurs records du monde d'aviation au cours de l'année 1916. Il était connu en Italie comme un des meilleurs conducteurs d'automobiles transalpins. Il participa à toutes les grandes épreuves, qui, durant de longues années, se sont disputées. Il avait pris part au dernier Tour de France, où il pilotait une voiture d'une grande marque italienne.

### La Retraite du Duc des Abruzzes

Rome, 8 février. — L'événement important du jour est le changement considérable qui survient dans la marine italienne par le départ du duc des Abruzzes pour raisons de santé et la nomination de l'amiral Thaon di Revel comme chef d'état-major de la marine et commandant en chef des forces navales.

Les raisons de santé qui nécessitent le départ du duc des Abruzzes ne sont que trop réelles. Il suffit d'être quelque peu au courant des exigences de la marine moderne et de l'intense travail le plus souvent inaperçu que demande la guerre navale actuelle avec ses perpétuelles embûches, pour comprendre combien cette tension continuelle d'esprit déjà fatigante pour un simple commandant d'unité devient épuisante pour celui qui doit, nuit et jour, prévoir et régler tous les mouvements d'une grande flotte.

Un chef d'armée de terre peut parfois avoir des journées de repos, un chef de guerre naval en est complètement privé, et surtout avec le danger permanent des surprises par les mines, torpilles et sous-marins.

Le duc des Abruzzes, qui commandait la flotte depuis mai 1915 et qui, même pendant la période de longue préparation à la guerre, avait déjà éprouvé le besoin d'un peu de repos, a dû demander au roi de se retirer de l'activité.

### Le Succès de l'Emprunt national italien

Rome, 8 février. — On continue, dans toute l'Italie, à souscrire avec enthousiasme à l'Emprunt national. C'est avec un empressement remarquable que toutes les classes sociales tiennent à y participer, donnant ainsi un nouveau témoignage de l'union nationale et affirmant, une fois de plus, la volonté réfléchie et inébranlable qui anime le pays de hâter l'heure de la victoire.

### Un Général italien meurt sur le Front de France

Rome, 8 février. — Le général Bagnani, chef de la mission militaire italienne, qui visitait les fronts français et anglais, est mort ce matin, des suites d'une bronchopneumonie.

## En Angleterre

### Premiers Enrôlements pour le Service civil

Londres, 8 février. — La campagne en faveur de l'établissement du service national civil, annoncée mardi par le grand discours de M. Neville Chamberlain, a commencé hier en Angleterre. Les bureaux de poste ont été assaillis par la foule des volontaires désireux de s'inscrire sur les formulaires du service national civil. Les volontaires de Hull sont pour la plupart des ouvriers mécaniciens; ceux de Birmingham, des hommes d'affaires et des ingénieurs; ceux de Nottingham et de Norwich, des commis et des employés. Le classement des volontaires permettra sans aucun doute par la suite d'assurer une meilleure distribution du travail dans le Royaume-Uni.

### Les Intérêts anglais en Allemagne

La Haye, 8 février. — Le ministre des Pays-Bas à Berlin a été chargé des intérêts anglais dans l'empire allemand.

## LE TORPILLAGE A OUTRANCE

# L'ATTITUDE DES NEUTRES

***Toute l'Amérique du Sud paraît devoir se ranger aux côtés du Gouvernement des Etats-Unis***

New-York, 8 janvier. — Le représentant des journaux germanophiles d'Hearst télégraphie à leurs correspondants à Berlin les impressions suivantes sur la situation en Amérique :

L'opinion publique américaine soutient universellement le président, quoique de nombreuses personnes déplorent parfaitement les nécessités actuelles et souhaitent ardemment un prompt rétablissement des bonnes relations avec l'Allemagne. Les chefs des deux partis au Congrès, les banquiers, même ceux qui ont de fortes sympathies pour l'Allemagne, tous sont d'accord sur ce point, que le président ne pouvait pas moins faire que de protéger les vies américaines à n'importe quel prix. Toutefois, des pertes matérielles, même importantes, ne justifieraient pas une rupture des relations.

La presse germanophile de New-York et de l'Illinois la « States Zeitung » en tête,

# Ce que disent les Journaux

### LA REPONSE DE L'ESPAGNE

Paris, 8 février. — L'Espagne vient, à son tour, de répondre à la Note allemande. Le ton ferme et digne de ce document est accueilli par la presse parisienne de ce matin avec une déférente sympathie. On se plaît surtout à mettre en relief le motif délicat qui a sans doute décidé, plus qu'aucun autre, notre noble voisine à ne pas couper encore les ponts derrière elle.

Voici l'opinion du **Petit Parisien** :

La protestation que l'Espagne a formulée contre la nouvelle guerre sous-marine est un modèle de dignité ferme et sereine. C'est une très haute leçon de droit international que M. Gimeno, ministre des affaires étrangères à la péninsule, a condensée en un document lumineux à l'adresse du prince de Ratibor, ambassadeur impérial à Madrid, et du chancelier de Bethmann-Hollweg.

De M. Jean Herbette, dans l'**Echo de Paris** :

Le gouvernement espagnol a évidemment pensé que pour être un jour l'intermédiaire de la paix, il avait besoin de rester en relations avec chacun des adversaires. Il aime mieux prolonger un entretien ingrat que de renoncer à une tâche bienfaisante. Ce sentiment ne nous surprendra pas, car il est conforme aux traditions chevaleresques de l'Espagne; mais il se passe hors d'Espagne des événements qui ne dépendent point de nous et qui changent tout à fait les perspectives d'une éventuelle médiation.

De l'**Œuvre** :

Alphonse XIII a répondu à l'appel de M. Wilson. Sa Note est claire, ferme, presque brutale. Le style de courtoisie diplomatique enveloppe des exigences très définies. Après une Note comme celle-là, comme d'ailleurs après celle de M. Wilson, il ne reste à l'Allemagne qu'à s'incliner ou à se résigner au combat.

De M. Gustave Hervé, dans la **Victoire** :

La protestation espagnole d'aujourd'hui, aussi sereine que ferme, est dans le ton des premières notes du président Wilson. Sous sa forme sereine, c'est plus qu'un avertissement, c'est un véritable ultimatum. Si l'Allemagne s'obstine, voulez-vous parier qu'avant un mois l'Espagne entière réclamera la guerre avec l'Allemagne.

De M. René d'Aral, dans le **Gaulois** :

La réponse de l'Espagne est courageuse et significative; elle montre que, si certains neutres hésitent encore à répondre à l'appel du président Wilson, du moins leur patience est bien près d'être épuisée, et qu'il suffirait du moindre incident pour qu'ils abandonnassent le rôle de simples spectateurs. C'est la dernière étape avant la rupture.

De M. Pierre Renaudel, dans l'**Humanité**, organe du parti socialiste :

Les Etats-Unis étant conduits à abandonner la haute ambition de M. Wilson, qui était de faciliter la paix du monde, l'Espagne aurait pu être tentée de se réserver pour un rôle qui serait noble par lui-même. Elle eût été heureuse si elle eût pu prêter, au moment efficace, son initiative et son appui pour hâter l'heure d'une paix juste. Mais l'Allemagne ne lui en a laissé ni le temps ni la possibilité. L'Espagne s'en explique avec une mélancolique amertume, et cela non plus n'est pas la moindre condamnation que les événements font s'élever contre l'Allemagne impériale. Puisse le peuple allemand comprendre ce nouvel et suprême avertissement!

De M. Gabriel Marsac, dans l'**Événement** :

Il n'est pas dans le caractère de l'Espagne de plier devant les forces les plus redoutables. Il n'est pas dans le caractère de l'Espagne de s'humilier devant les ambitions triomphantes. Or, elle mesure à peu près exactement aujourd'hui ce qui reste de puissance et d'espérance aux empires ennemis; elle ne se courbera pas sous un glaive ébréché.

De M. Jacques Chur, dans l'**Eveil** :

L'Espagne? Elle apparaît, dans cette tragédie épouvantable, devoir jouer encore un rôle analogue à celui de ces femmes de cœur qui, à l'arrière des champs de mort, prodiguent aux blessés leurs soins pieux et le plus clair de leur dévouement: elle est en ce moment et elle doit demeurer la dame de charité qui panse les plaies et y met le baume réconfortant de ses consolations et de ses tendresses humaines. Laissons-la à sa mission de pitié et de douceur; elle n'en a pas moins droit à toute notre reconnaissance émue. Il y a diverses façons de combattre la barbarie: nous luttons, nous, avec nos armes; l'Espagne, elle, lutte avec son cœur.

Du **Journal des Débats** :

La réponse espagnole insiste, pour condamner formellement, sur la substitution au droit indiscutable de capture des navires dans certains cas du droit de destruction dans tous les cas. Appliquée aux bateaux marchands des belligérants, cette substitution serait déjà illégale, car on avait toujours admis qu'un bâtiment marchand naviguant sous pavillon d'un belligérant qui avait à bord des non combattants et qui ne cherchait pas à échapper à la visite ou à la prise devait être simplement capturé et que, si l'ennemi voulait le détruire parce qu'il ne pouvait l'emmener, l'équipage et les passagers devaient seulement être faits prisonniers. Mais, à l'égard des bateaux neutres, la substitution détrite par la réponse espagnole est une autre monstruosité. Couler avec ou sans avertissement avec tous ses passagers un bateau neutre quelconque se rendant à un port quelconque, neutre ou non, et ne cherchant pas à se dérober à la visite constitue un crime au regard de toutes les lois humaines et divines.

### LA MOBILISATION CIVILE

M. Henry Bérenger expose dans le **Journal** les grandes lignes de son projet de mobilisation civile, que le Sénat va discuter prochainement. L'honorable sénateur tient, avant tout, à rassurer tous ceux qui s'imaginent déjà qu'il était question de caporaliser à la prussienne toute la nation française :

Il faut dire bien haut que la mobilisation civile n'est pas la mobilisation militaire; elle est et doit rester exclusivement civile, dans des cadres civils, avec des sanctions civiles. Il y a là une erreur trop souvent répandue dans le public et qu'il faut avant tout dissiper. Nous voulons simplement atteindre ceux des civils qui se sont par trop «installés dans la guerre», comme l'a dit souvent mon ami Charles Humbert, ici et au Sénat. Nous voulons aussi amener le gouvernement à mieux utiliser les bonnes volontés de l'arrière et à mieux organiser les industries et les ravitaillements indispensables au bon achèvement de la guerre et au maintien jusqu'au bout des énergies nationales.

### LES PETITS SOUS-MARINS DE M. FORD

Après s'être excusé de n'être pas spécialiste en la matière et avoir rappelé toutefois que, dès le début des hostilités, il avait prévu l'importance que prendrait un jour le sous-marin dans la guerre navale, le lieutenant-colonel Pris consacre, dans le **Radical**, les lignes suivantes au projet de flottille de petits submersibles que propose de créer l'Américain Ford, plus célèbre jusqu'à présent par ses ses croisades pacifistes :

On a voulu faire des cuirassés une sorte de bonne à tout faire. Conception fausse. Il faut approprier les moyens au but à atteindre, subdiviser le travail, créer des types correspondant au rôle spécial qui leur est assigné. On a bien dû le reconnaître aujourd'hui, en présence des leçons de la guerre.

En ce qui concerne la lutte sous-marine, j'ai toujours pensé qu'il fallait aussi créer des types répondant au but qu'on se proposait d'atteindre; c'est ainsi que les Allemands ont été peu à peu amenés à construire des sous-marins de fort tonnage pouvant se suffire à eux-mêmes, pendant plusieurs semaines, plusieurs mois, et qu'ils ont constitué cette flotte de blocus, avec laquelle il va falloir compter, parce que les alliés ne possèdent pas la contre-partie appropriée.

Les hydravions sont peut-être, à l'heure actuelle, le meilleur instrument de lutte contre les sous-marins. M. Ford en insinue un autre; il a sans doute, pensé qu'il ne suffisait pas de combattre l'ennemi par des procédés de surface, mais qu'il fallait aller l'atteindre dans les profondeurs. Il propose donc de construire des sous-marins de petite dimension, chargés d'entrer en lutte contre leurs gros confrères. Les Allemands ont mis deux ans à construire une flottille de deux cents unités sous-marines; les alliés auraient pu, pendant le même laps de temps, construire des milliers d'unités de petit tonnage, de tonnage extrêmement réduit. Voilà ces milliers de petits bâtiments, aussi meurtriers les uns que les autres, sillonnant les zones de blocus dont l'Allemagne vient de décréter l'existence. Je crois qu'ils y rendraient les plus grands services pour la protection des navires de commerce et entraveraient très fortement l'action des sous-marins allemands. Roman, rêverie, objecterait-on. Non! répondrai-je; on en a dit autant pour toutes les inventions : le plus lourd que l'air, les projectiles de petit calibre, pour ne parler que des plus récentes inventions militaires.

# Le Carnet de la Femme

« Où pourrions-nous trouver des moyens infaillibles pour déjouer les injures du temps? m'écrivent de nouvelles lectrices. Certes la gravité des heures rend à première vue notre démarche étrange, mais songez qu'il y a plus de deux ans que nos maris sont au front... L'angoisse de l'éloignement a donné à notre physionomie de la sévérité le souci du lendemain altère notre teint, marque le coin de nos yeux de rides précoces, et fait apparaître, avant l'âge, des cheveux blancs dans les chevelures. Pour éviter des comparaisons navrantes, indiquez nous un coiffeur, une masseuse habiles... Notre but est légitime. »

Lectrices inquiètes, retenez les deux noms qui terminent ces lignes; ils représentent l'adresse *d'une maison de confiance ne regardant à rien pour satisfaire sa clientèle*, et ainsi que je l'écrivais il y a quelques années à cette même place, bien des femmes y étant venues, le teint flétri, les cheveux grisonnants, la démarche lourde, en sont parties, après un rapide traitement, dans l'épanouissement de la beauté parfaite, celle qui ne sent en rien le maquillage (ce truquage grossier ne trompant personne) : *Faculté de Beauté, 3, rue Huguerie, et 30, allées de Tourny, Bordeaux*. Réclamez-y l'*Eau* et la *Crème de Beauté*, souveraines pour assouplir et blanchir la peau. (Catalogue.)

Nos lectrices ne voulant pas se mouiller la tête emploieront pour redonner à leurs cheveux blancs leur nuance primitive : *La Poudre Capillus*, 5 fr la boîte, 5 fr. 50 contre mandat : *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris*. Mettre dans la première lettre de commande une mèche de ses cheveux.

ROLANDE.

« *Sursum Corda* ». — Que devenez-vous? « *Gracieuse* ». — *La Poudre de riz* aux essences exotiques dont vous cherchez le nom est la *Fleur de Pêche*, rose, naturelle, bise, blanche, ocre et mauve, 3 fr 50 la boîte, 4 fr. contre mandat, adressé : *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris*.

R.

# CINÉMAS

### Saint-Projet-Cinéma

De vendredi à dimanche, Francesca Bertini dans « les Gouffres de la Vie ». Il suffit que ce nom paraisse sur l'affiche pour que le public vienne en foule applaudir les magnifiques réalisations dramatiques de cette artiste remarquable. « Les Gouffres de la Vie », œuvre poignante fort belle est un thème émouvant qui permet à l'admirable tragédienne de déployer son talent si distingué et si varié. Faire mouiller de larmes les yeux des plus blasés en face d'un écran muet est un tour de force rare que la sympathique artiste réalise à chacune de ses créations. Le nouvel épisode de « Judex » ajoutera encore à l'intérêt de ces séances de véritable gala. La direction nous prie de rappeler que le prix des places n'est pas augmenté. Les entrées de faveur, sauf celles de la presse, sont suspendues.

# SPORTS

### FOOTBALL ASSOCIATION

RESULTATS DU DIMANCHE

*Officiels* (suite). — Etoile Sportive de Talence (1) vainqueur, par forfait, de la V. G. A. Médoc (R.), Coupe Joffre.

*Amicaux* (suite). — C. A. Moulin-d'Ars (1) bat Bordeaux F. C. (1) par 7 buts à 3. — Section Caudéranaise (2) bat Bons Gars (2) par 2 buts zéro.

*Demandes de matches*. — Stade Bordelais (3) équipes secondes : 25 février, 18 mars et mois d'avril. C. Roux, 211, rue d'Arès, Bordeaux.


VIENT DE PARAITRE :

**Malades - Blessés - Veuves - Orphelins**

**Retraites - Réformes - Pensions - Gratifications**

**"Centre spécial de Réforme"**

2me édition, augmentée et mise à jour par le médecin major de 1re classe ROUQUETTE, médecin-chef de l'hôpital Faucher, à Bordeaux.

Cet ouvrage indique :

1° Les différentes solutions que peuvent prendre les commissions de réforme, relatives aux militaires réunis : **Réformes définitive ou temporaire, Retraite, Service Auxiliaire, Changement d'Arme;**

2° Les diverses indemnisations pour lesquelles ils sont proposables : *Secours, Pensions, Gratifications renouvelables, Allocations;*

3° Les *Secours* et *Pensions* attribuables aux *Veuves* et *Orphelins* ou *Ascendants;*

4° Les *Allocations* mensuelles prévues pour certains *Réformés* no 2 (décret du 2 janvier 1917).

Les chapitres spéciaux sont consacrés aux *Mutilés, Aveugles, Tuberculeux*, au *Personnel ouvrier* travaillant dans les usines, à l'Œuvre d'Assistance aux *Convalescents militaires*.

Une table des matières systématique et analytique résume les circulaires importantes avec leur origine, date et numéro, se rapportant aux diverses questions traitées tant au point de vue militaire qu'au point de vue pécuniaire.

Cet ouvrage rendra donc certainement service, non seulement aux militaires ou à leurs familles, mais encore à de nombreux *Médecins, Officiers gestionnaires, Autorités diverses civiles ou militaires*, par sa documentation abondante et des plus précises.

La publication sera tenue à jour par un *Appendice trimestriel* qui résumera les circulaires des trois mois précédents

Les détenteurs de la première édition du « Centre Spécial de Réforme » peuvent se procurer, aux mêmes adresses, l'*Appendice complémentaire* de la deuxième édition (tirage à part); prix : 1 fr. 25

Un gros volume de 500 de plus de 300 pages.

**Prix : 4 fr. 50**

Dans tous les magasins de la *Petite Gironde*. Envoi franco contre mandat-poste adressé au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.


### ÉTAT CIVIL

DECES du 8 février

Henri Duran, 32 ans, rue de Lyon, 12.
Pierre Laborde, 42 ans, rue Delord, 52.
Louise Commenges, 45 ans, rue Hermann, 27.
Veuve Pradat, 58 ans, rue des Faussets, 14.
Eugène Mons, dit Soubira, 62 ans, 74, rue Blanqui.
Jean Barbe, 61 ans, rue du Hautoir, 96.
Jeanne Barrière, 65 ans, place Canteloup, 13.
Jeanne Laborde, 67 ans, rue Delbos, 38.
Marie Paviot, 72 ans, rue Malbec, 217.
Barthélemy Frédeteau, 73 ans, chemin de Labarde, 16.
Veuve Verandt, 80 ans, rue Baste, 18.
Veuve Sabourin, 80 ans, rue Saint-Rémy, 56.
Veuve Delfour, 86 ans, r. Poquelin-Molière, 27.
Elodie Saliné, 87 ans, rue Saint-Louis, 3.
Veuve Cazaudehore, 91 ans, rue H.-Minier, 32.

*Décès militaires*

Xavier Feuillebois, 35 ans, brigadier au 82e d'artillerie.
Jean Barthe, 19 ans, soldat au 6e d'infanterie.
Olmit Schmietendorf, 25 ans, soldat au 49e régiment d'infanterie allemande.

CONVOIS FUNEBRES du 9 février

*Dans les paroisses :*

St-Louis : 7 h. 15, Mlle E. Saliné, rue Saint-Louis, 3.
Ste-Croix : 7 h. 30 : Mlle A. Martinez, rue du Port, 5.
St-Victor : 8 h. 45, M. J.-F. Barbe, 96, rue du Hautoir.
St-Michel : 8 h. 45, M. L. Gaye, 9, quai des Salinières. — 1 h. 45, M. R. Sabon, 15, rue Nertigan. — 3 h. 30, Mlle L. Barrière, place Canteloup, 13.
St-Pierre : 9 h. 45, Mme veuve C. Sabourin, rue Saint-Rémy, 56. — 2 h., Mme Dérozier, rue des Faussets, 14.
Sacré-Cœur : 1 h. 45, Mme veuve Cazaudehore, rue Hippolyte-Minier, 32. — 2 h. 30, Mme Paviot, rue Malbec, 217.
St-Nicolas : 1 h. 45, Mme D. Mora, 112, rue Kléber. — 3 h. 30, M. C. Durand, cours de Toulouse, 36.
St-Rémy : 2 h., Mme J. Laborde, r. Delbos, 38.
St-Bruno : 3 h. 15, M. L. Dufau, 5, place Mériadeck.
N.-D.-du-Cypressat : 3 h. 30, M. Ferreira, rue des Vivants, 52.
St-André : 3 h. 45, Mme J. Delfour, 27, rue Poquelin-Molière.
N.-D.-des-Chartrons : 3 h. 45, M. J. Villemont, rue Marsan, 63.

*Convoi militaire :*

9 heures : M. J. Bonon, hospice Pellegrin.

*Autres convois :*

9 heures : Mme M. Wollstadt, rue Baste, 18.
9 heures : Mlle R. Pelat, rue Terre-Nègre, 95.

**CONVOI FUNÈBRE** Mme veuve Félix Teullet, M. Gabriel Teullet, Mlle Laure Teullet et leurs familles prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Félix TEULLET**, coiffeur,

leur époux, père, frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **samedi 10 février**, en l'église Saint-Pierre.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, rue Sainte-Catherine, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

*Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.*

# BORDEAUX

12

## Il y a un an

9 FEVRIER 1916

*On apprend que l'Allemagne a fait à la Belgique des propositions de paix auxquelles le roi Albert a répondu par un refus catégorique.*

*Les Russes continuent à gagner du terrain vers Czernowitz et occupent Oustziechko et la rive sud du Dniester.*

## La Crise du Charbon

### LES REPRESENTANTS BORDELAIS ET LES MINISTRES

Paris, 8 février. — Dans la matinée d'aujourd'hui, MM. Monis, Gruet, Bourbouley et Journu ont successivement rencontré M. Herriot, ministre du ravitaillement; M. Albert Thomas, ministre de l'armement, ainsi que M. de Joly et le directeur des mines.

A la suite de conversations et échanges de vues très détaillés, qui ont permis aux quatre délégués bordelais d'exposer toutes les faces du problème, plusieurs accords fermes sont heureusement intervenus. Satisfaction a été donnée par les ministres sur un grand nombre de points importants.

La délégation a donc réalisé de très appréciables résultats, sur lesquels nous reviendrons.

### Des Croix aux Braves

Au cours de la prise d'armes qui a eu lieu jeudi à quatorze heures, sur les allées de Tourny, le général de brigade Auger, commandant les 3e et 4e divisions, a remis des croix de la Légion d'honneur, des médailles militaires et des croix de guerre à près de deux cents braves. Parmi les nouveaux décorés il nous est agréable de citer MM. le sous-lieutenant Rolland, attaché au commissariat spécial; le capitaine Chevillard, notre confrère de la « Liberté », et l'officier d'administration de 1re classe Barrère, avocat à la cour d'appel, directeur de l'Ecole de notariat, gestionnaire à l'hôpital auxiliaire n° 32, à Bordeaux, qui ont reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. le général Auger était assisté de MM. le commandant Léon, major de la garnison; du lieutenant-colonel Bousquet, du 144e, et du commandant Estoup, de l'état-major à la brigade d'artillerie.

MM. les capitaines Sanchou et Gauget, etc., assistaient à cette prise d'armes.

Les troupes étaient composées de deux compagnies du 144e d'infanterie, une compagnie de tirailleurs sénégalais et quatre sections d'artillerie; elles étaient placées sous le commandement du lieutenant-colonel Bousquet.

Malgré le froid très vif, une foule nombreuse applaudit les braves qui recevaient la récompense de leur héroïsme.


N'oubliez pas d'envoyer à nos soldats de l'alcool de menthe de RICQLES; ce produit hygiénique leur rend, en toute saison, les plus grands services. Exiger du RICQLES.


## Le Service médical de Nuit

### Une heureuse initiative

En cette période de crise du charbon et de celles qui en découlent, les médecins du Bureau de bienfaisance se voient fréquemment dans l'impossibilité d'assurer le service médical de nuit, par suite de la diminution et même de la suppression de l'éclairage des voies à partir de une heure un quart du matin.

Sur la proposition de M. le docteur Arnozan, adjoint délégué à l'hygiène et à l'assistance publique, la municipalité vient de prendre une heureuse décision destinée à remédier à ce fâcheux état de choses.

Chaque poste de commissariat de police sera doté d'une lanterne portative à acétylène avec projecteur qui permettra au gardien de la paix de service d'accompagner le médecin appelé de nuit au chevet de ceux qui souffrent.

L'initiative de la municipalité sera accueillie avec une vive satisfaction par les malades et aussi par les dévoués médecins appelés à leur prodiguer leurs soins.

Bordeaux aura donc ses « serenos ». Ceux-là n'auront pas à imiter leurs confrères d'Espagne, qui, la nuit, annoncent le temps, l'heure et ouvrent les portes aux noctambules regagnant leurs pénates. Mais leur utilité ne sera pas moins grande et ils passeront, trouant les ténèbres de leur jet de lumière, guides sûrs de ceux qui vont apporter l'espoir à ceux qui souffrent.

### Société d'Agriculture de la Gironde

**Plantons des Pommes de Terre dans la Gironde, le mois prochain**

La Société d'agriculture de la Gironde nous communique l'appel suivant qu'elle adresse aux propriétaires et métayers du département :

« Planter des pommes de terre, cette année, est un devoir patriotique; ce sera, en même temps, une opération rémunératrice. Car cette culture, qui réussit dans tous les terrains, est encore celle qui s'associe le mieux à la vigne : la plantation a lieu en mars-avril et la récolte en août-septembre, c'est-à-dire en dehors des époques où les travaux du vignoble s'imposent à la vigilance des viticulteurs.

« Les façons d'été que réclament la plante sont peu importantes. En temps normal, elles sont données par ces braves vieillards, femmes et enfants dont la Société d'agriculture proclamait récemment la vaillance remarquable. Si leur exemple était suivi partout, la Gironde fournirait ainsi à l'alimentation publique, l'été prochain, un apport des plus précieux dans les circonstances actuelles.

» En outre, sans escompter le maintien des hauts prix d'aujourd'hui qu'explique l'insuffisance de la récolte dernière, on peut assurer que cette culture laissera un bénéfice satisfaisant à ceux qui s'y livreront. C'est pourquoi on ne saurait trop la recommander aux propriétaires et métayers de notre département. »

## PETITE CHRONIQUE

**Une série de vols** : Pendant que le manœuvre Yabouri ben Allah était à son travail, un individu a pénétré, mercredi matin, dans la chambre qu'il occupe, 85, rue Lombard, et s'est approprié une somme de cent francs, une bourse en argent et un portefeuille, renfermés dans une petite boîte, que le voleur a ouverte à l'aide de fausses clés.

— Dans un tramway des cours, où elle avait pris place, Mme Gayral, 58, rue Minvielle, a été débarrassée, mercredi après-midi, vers deux heures, de son portefeuille renfermant cent francs en billets de banque américains et contenus dans son sac à main. Le vol a été commis entre la place Picard et le cours de Verdun.

— Pendant qu'elle attendait le tramway, place d'Aquitaine, mardi soir, vers six heures, Mme Johan, 66, rue de l'Eglise-Saint-Seurin, a été victime d'un habile escroc, qui, ayant délicatement ouvert son sac à main, en a retiré un billet de banque de cinquante francs, un lorgnon avec étui et un nécessaire à broder renfermé dans un étui.

— Trois balles de farine ont été volées, dans la nuit de mardi à mercredi, sur un camion en station quai de la Grave, au préjudice de Mme Marnads, 62, rue Malbec.

— Un tronc pour les blessés de guerre, pouvant renfermer de vingt à vingt-cinq francs, a été volé, mardi soir, au contrôle d'un cinéma.

**A coups de tranchet!** — Au cours d'une querelle qui éclata, le 5 courant, quai de Bacalan, entre le sujet espagnol Basile Arias, 21, rue des Bouviers, et le manœuvre Antoine Blanc, 109, avenue de Boutaut, ce dernier reçut à la tête un violent coup de tranchet.

### Un Saboteur

Sur la plainte du directeur d'une usine de la rive droite, après une minutieuse enquête menée par le service du commissariat spécial, procès-verbal a été dressé, mercredi, pour acte de sabotage, contre un employé de l'usine, qui a été déféré au parquet aux fins de poursuites.


**Boucheries G. Thénot**

49, rue Sainte-Catherine — 18, rue Ravez

**ENCORE MIEUX QU'AILLEURS**

Pot au feu, depuis 0 fr. 40 le demi-kilo.
Poitrine, cou de bœuf, 1 fr. le demi-kilo.
Aloyau (filet), entrecôtes, 1 fr. 60 le demi-kil.
Agneau de grave extra, 1 fr. 50 le demi-kil.


# CHRONIQUE DU PALAIS

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. GRANGER DE BOISSEL, vice-président

### L'AFFAIRE DE LORMONT

Le 5 janvier dernier, Mme Julien, demeurant quai Rouffiac, à Lormont, voyait arriver à l'improviste son mari, qui depuis quelque temps travaillait comme mécanicien assez loin de Bordeaux. Celui-ci, ne montrant d'abord aucun ressentiment, invita sa femme à une promenade qui fut acceptée.

Les deux époux se dirigèrent vers le chemin du Rouquet. Soudain, le mari se rua sur sa femme, et après l'avoir accusée d'infidélité, la frappa à coups de sabot et de couteau : il lui coupa une partie de sa chevelure.

Heureusement, les blessures reçues par Mme Julien n'ont pas été graves. Son mari, poursuivi jeudi devant le tribunal correctionnel, a nié, malgré les conclusions du médecin légiste, s'être servi d'un couteau pour frapper sa femme : il prétend l'avoir battue avec un bâton pointu.

Jean-Hugues Julien, qui est âgé de 48 ans, a été condamné à **trois mois de prison.**

### DEUX CAMBRIOLEURS

Créonte Ventura, 28 ans, ouvrier gantier, et Daniel Camy, 18 ans, boulanger, ont commis ensemble trois cambriolages. Ils ont volé notamment, le 20 octobre 1916, une broche en or, une somme de 15 fr. et un coffret contenant 175 fr., et, le 29 octobre, un tour de cou en or, etc.

Arrêtés rue de la Boétie, par l'inspecteur de la sûreté Leyx, Ventura et Camy ont été condamnés, le premier à **deux ans de prison** et à **cinq ans d'interdiction de séjour**; le second, à **dix-huit mois de prison** et à **cinq ans d'interdiction de séjour.**

### LES ECUMEURS

Pour vol de bouteilles de cognac commis au préjudice de la Compagnie Générale Transatlantique ont été condamnés :

A **six mois de prison**, Emile Lecherbonnier, dix-huit ans, marin, rue Bonafé; Albert Goree, dix-huit ans, manœuvre, rue du Château-d'Eau; Maurice Pucell, dix-huit ans, manœuvre, rue du Château-d'Eau.

A **quatre mois de prison**, Robert Bourdareau, dix-huit ans, manœuvre, rue des Faussets.

A **trois mois de prison**, Irma Claverie, femme Bourdille, quarante-sept ans, rue du Château-d'Eau, et Julie Chamard, femme Bourdillon, cinquante ans, rue Duplantier, inculpées de recel.

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Juge : M. POITEVIN

### Les Mauvais Laitiers

Voici les premières sanctions prises par le tribunal de simple police de Bordeaux contre ceux des laitiers qui refusent de tenir compte des prescriptions administratives :

1. Amélie Laforgue, femme Sorge, quarante-six ans, rue Lombard, 76, a vendu à **cinq** clients du lait pur au-dessus de la taxe. Elle a été condamnée à **cinq** amendes de 11 francs pour la première contravention, 12 francs pour la seconde, 13 francs pour la troisième, 14 francs pour la quatrième et 15 francs pour la cinquième.

— Joseph Casala, cinquante et un ans, cours d'Espagne, 90, a vendu à **un** client du lait écrémé au-dessus de la taxe : **11 francs** d'amende.

2. On sait que par arrêté préfectoral, il est interdit aux laitiers de transporter sur leur charrette de l'eau en même temps que du lait. Il avait été désignalé par la police que certains mauvais laitiers transportaient avec leurs bidons de lait — non mouillé en prévision d'un prélèvement d'échantillons — un bidon contenant de l'eau et qu'ils pouvaient pratiquer un rapide mouillage au moment de servir le client, soit dans le corridor de la maison, soit même sur leur charrette, s'ils n'étaient pas vus.

Deux laitiers, l'un d'Eysines, l'autre du Haillan, à qui procès-verbal a été dressé pour transport d'un récipient d'eau parmi leurs bidons de lait, ont été condamnés chacun, par le tribunal de simple police, à **cinq francs** d'amende.

## CONSEIL DE GUERRE (13e Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

### VOL ET RECEL

Le 12 novembre dernier, un brave paysan des Basses-Pyrénées, le sieur Cassou, était venu à Pau pour verser dans un grand établissement de crédit une somme de plus de cinq mille francs. C'était un dimanche, la Banque était fermée; Cassou ne put faire, ce jour-là, son dépôt. Il se rendit alors dans un café où il rencontra quatre soldats blessés : François-Louis Duprez, du 1er tirailleurs algériens; Jean Moreau, du 23e colonial; André-Jean-Marie Poirier, du 137e d'infanterie, et Louis-Firmin Parrenne, du 49e d'infanterie. Il leur offrit à boire et à manger et étala devant eux ses billets de banque.

Mais, le militaire n'est pas riche, et la vue de cette petite fortune tenta les malheureux soldats. Ils quittèrent le café avec Cassou, l'entraînèrent dans une rue obscure, et là, Duprez s'empara du portefeuille du paysan et des cinq mille francs qu'il contenait. Tous s'enfuirent alors. Cassou, s'apercevant qu'il avait été volé, alla porter plainte à un commissaire de police.

Les quatre soldats furent arrêtés. Duprez avait distribué six cents francs à chacun de ses camarades; il avait enfoui le reste de l'argent dans un champ, près de l'hôpital où il était en traitement.

Duprez, Moreau, Poirier et Parrenne ont comparu, jeudi, devant le conseil de guerre de Bordeaux, sous prévention de vol et de recel.

Interrogés par le président, ils répondent qu'ils regrettent ce qu'ils ont fait. Ils étaient ivres, du reste, et ne se sont pas rendu compte de la gravité de leur acte.

François-Louis Duprez est condamné à **deux ans de prison.**

Louis-Firming Parrenne, à **dix-huit mois de prison.**

Jean Moreau, à **un an de prison.**

André-Jean-Marie Poirier, **à six mois de prison.**

## CONSEIL DE RÉVISION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Au cours de sa séance de jeudi, le conseil de révision de Bordeaux a rejeté le recours formé par le nommé Sourbé, charron-forgeron, chef d'usine au Carbon-Blanc, condamné par le conseil de guerre de Bordeaux, à la peine de cinq ans de prison et 1,000 fr. d'amende pour fraude sur la quantité, la qualité et la nature des choses fournies à l'Etat, contrefaçon et usage de marques de l'Etat.


**JUBOL**

seule médication rationnelle de l'intestin

Constipation
Entérite
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraine

Éponge et nettoie l'intestin
Évite l'Appendicite et l'Entérite
Empêche l'Embonpoint
Régularise l'harmonie des formes

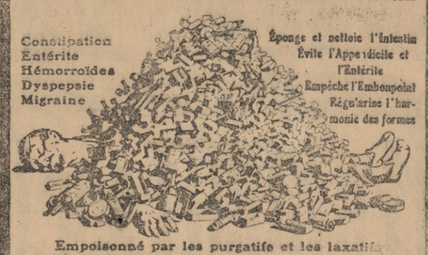

Empoisonné par les purgatifs et les laxatifs

*L'OPINION MÉDICALE :*

« Moins que jamais il ne faudrait recourir, chez les constipés, aux purgatifs, pas même aux laxatifs ordinaires, encore moins aux lavements. La rééducation intestinale par le Jubol apparaît alors tellement supérieure aux anciennes méthodes d'exonération de l'intestin, qu'elle doit se substituer à toutes : donc il faut juboliser les récidivistes de la constipation. »

Dr PÉRICHON,
de la Faculté de Médecine de Lyon, ancien médecin des asiles.

Etab. Chatelain, 2, r Valenciennes, Paris, et tes phies. La boîte, 5 f.; la cure intégrale (6 boîtes), 27 fr. Envoi sur le front. Pas d'envoi contre remboursement.

**Gyraldose**

Pour les Soins intimes de la Femme

**L'Opinion Médicale :**

« En résumé, nos conclusions, basées sur les nombreuses observations qu'il nous a été permis de faire avec la Gyraldose font que nous conseillons toujours son emploi dans les nombreuses affections de la femme, tout spécialement dans la leucorrhée, le prurit vulvaire, l'urétrite, la métrite, la salpingite et en toutes les circonstances lorsque le médecin voudra faire l'asepsie complète, se rappelant l'adage bien connu : « *La santé générale de la femme est faite de son hygiène intime.* »

Dr HENRY RUAT,
Dr ès-sciences de l'Université de Lyon, Chef du Laboratoire des Hospices Civils, Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène de Vichy.

La GYRALDOSE rend aux organes féminins cette heureuse inconscience qui est le gage de leur équilibre et de leur intégralité.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. La boîte franco, 4 francs; la double boîte, franco, 5 fr. 50


**CONVOI FUNÈBRE** M. Emile Sabourin, M. Edouard Sabourin, Mme Henry Dorliac et ses enfants, Mlle Antonia Sabourin, M. Eugène Pauvert, les familles Ove Pauvert, Gaston Lafargue, Pauvert de Lachapelle, Emile Gachassin-Lafite, Henri Létellier, Paul Lannes, A. Guillois, Durrive, de Morales et Carulla prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**Mme veuve Charles SABOURIN,**

leur mère, grand'mère, sœur, tante et cousine, qui auront lieu le vendredi 9 courant, en l'église Saint-Pierre.

Réunion à neuf heures un quart, rue Saint-Remi, 56, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

P. F.

**CONVOI FUNÈBRE** M. Antoine Duran, M. et Mme E. Bitard et leurs enfants, MM. P. et J. Duran, Mlles B. et M. Bert, M. et Mme Mercier et leurs enfants, M. F. Duran et ses enfants, M. et Mme Calais, Mme Laloubeyre et ses enfants, les familles Larue, Taffard et Fleury prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Henri DURAN,**

conducteur des ponts et chaussées, détaché au service des eaux de la ville de Bordeaux,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **samedi 10 courant**, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à neuf heures un quart à la maison mortuaire 12 rue de Lyon, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Mérignac.

P. F.

**CONVOI FUNÈBRE** Mme veuve Maurice Ducot et ses enfants, M. Joseph Durand, Mme W. Gras, M. le docteur Brindel (aux armées) et Mme Brindel, Mme Girardeau, M. Gabriel Girardeau (au front), M. et Mme E. Fourestey, les familles Durand, Chaumet, Peyrat et Delboys prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

**M. Louis DURAND,**

leur père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **samedi 10 courant**, en la basilique Saint-Seurin.

On se réunira à la maison mortuaire, 298, boulevard de Caudéran, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

*Pompes funèbres générales, 121, c Alsace-Lorraine*

**CONVOI FUNÈBRE** Les amis et connaissances de

**M. Léon GAYE,**

boucleur,

sont priés d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le **9 courant**, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Michel.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, quai des Salinières, à huit heures et demie.

**AVIS DE DÉCÈS** Mme veuve Ch. Valette, son fils et leur famille vous font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**M. Charles VALETTE,**

représentant de la maison Dupont, décédé le 6 février, à l'âge de 47 ans.

L'inhumation a eu lieu à Libourne dans un caveau de famille.

**AVIS DE DÉCÈS ET MESSE**

Mme G. Fournier, M. Etienne Fournier (au front), M. Paul Fournier (au front) et Mme Paul Fournier, née Bidart; Mlle Marie-Louise Fournier, les familles Tardieu, Petit, Hugon, Maurin, Preince, Blanchard (de Paris), Bidart (d'Anglet) et Henri Limouzin ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**André FOURNIER,**

brigadier au 53e régiment d'artillerie, mort au champ d'honneur le 26 janvier, à l'âge de 23 ans,

leur fils, frère, beau-frère, neveu, cousin, allié et ami.

Une messe sera dite le **

## MARCHÉ DE PREMIÈRE MAIN

du 8 février 1917

Cours relevés par le service de l'Inspection des marchés aux halles centrales de Bordeaux :

Cépes. — Champignons de Paris, le kilo, fr. 2a à 3 fr. 50.

Agneaux. — Pays ou Aveyron, 1re qualité, 90 kil., 330 à 400 fr.; 2e qual., 290 à 320 fr.; 3e qual., 250 à 290 fr. — Périgord ou Basque, 1re qual., 330 à 400 fr.; 2e qual., 290 à 330 fr.; 3e qual., 250 à 290 fr.

Coquillages. — Huîtres vertes, le cent, 6 à 16 fr.; gravettes, 3 à 7 fr.; portugaises, 2 à 7 fr.; moules, le cofis, 12 à 17 fr.

Fruits. — Châtaignes Périgord, 100 kil., 30 à 35 fr.; Pyrénées, 45 à 60 fr.; citrons, le cent, 6 à 10 fr.; noix sèches, 100 kil., 85 à 120 fr.; poires duchesse, 100 à 120 fr.; pommes roses, 65 à 80 fr.; diverses, 50 à 70 fr.

Lapins. — Lapins morts petits, 100 kil., 310 à 330 fr.

Légumes. — Artichauts Perpignan, la douz., 2 à 3 fr. 50; choux-fleurs du pays, 6 à 20 fr.; Perpignan, 6 à 18 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 2 à 2 fr. 30; choux pommés, la douz., 6 à 12 fr.; céleri, le paq., 1 à 2 fr.; chicorée, la douz., 1 à 2 fr.; cresson, 1 fr. 50 à 2 fr. 50; carottes, le paq., 1 fr. 50 à 4 fr.; épinards, la douz., 2 fr. 50 à 4 fr. 50; laitues, 1 fr. 50 à 3 fr.; navets, 1 à 2 fr. 50; oseille, 1 à 2 fr.; pommes de terre vieilles, 100 kil., 23 à 26 fr.; raves, la douz., 1 à 2 fr.; salsifis, le paq., 1 à 1 fr. 50.

Oies. — Oies plumées. Midi, la pièce, 8 à 13 fr.; dépouillées, du Poitou, 6 à 10 fr.; canards gras, le kilo, 10 à 16 fr.; foies gras, 9 à 14 fr.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 200 à 205 fr.; Nord, 200 à 205 fr.; Marc, 155 à 160 fr.

Poissons de mer. — Mêmes cours.

Volailles — Mêmes cours.

Le Gérant : Georges BOUCHON
Le Directeur : Marcel GOUNOUILHOU.
Imprimerie GOUNOUILHOU rue Guiraude, 11. Bordeaux
Machines rotatives Marinoni

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
Et guérison certaine de la TOUX (40 ans de succès)
Poudre DELARBRE
La Boîte, Trois fr. dans toutes Pharmacies
E. VENDEL, 10, Rue du Regard, PARIS

SAGE-FEMME prend pensionn. Paris et camp. Discr. 39, r. Caumartin Paris.

BLENNORRHAGIE Ecoulements, Prostatite, Cystite. GUERISON SURE par le SANTAL BLANC
Le flac. 5 f. P. BLANC, Phien à NARBONNE et toutes Pharmacies

TOUTES MARQUES DÉCOUVERTES

TOUS y PASSENT et TOUS SONT GUÉRIS
par l'irrésistible vertu, par la force souveraine de L'UROMÉTINE LAMBIOTTE FRÈRES
le plus actif, le plus efficace, le plus énergique, le plus pur des spécifiques connus pour liquéfier et évacuer les urates, les oxalates et tous les sédiments du rhumatisme, de la goutte, de la gravelle, du lumbago, de la pierre, de l'eczéma, etc., etc., et pour désinfecter tous les organes.
2f50 L'ÉTUI de 50 COMPRIMÉS dans toutes les Pharmacies.
2f80 chez M. E. RONDEPIERRE, Phien à PRÉMERY (Nièvre).

Le Moratorium des loyers vient de paraître, publiant les droits et devoirs des propriétaires et locataires pendant la guerre. En vente chez M. Lamothe, rue Ste-Catherine, 221. Renseignements sur toutes diff. cultés. 2 fr

ACHETEZ la LESSIVINE
LESSIVE INCOMPARABLE par sa composition chimique, propre à tous les usages de la Toilette ou du Ménage.
Ne jaunit pas le linge. Ne ternit pas les métaux. N'abîme pas les mains.
Supérieure à la meilleure Lessive de Cendres
Mousseuse Savonneuse Blanche Odorante
PRIME GRATUITE
Chaque paquet est vendu avec une SAVONNETTE extra-fine d'une valeur de dix centimes, offerte à titre gracieux.
BUREAU de VENTE en GROS : 44, Rue Vital-Carles, BORDEAUX
SAVONNERIE BORDELAISE
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS HUBERT FRÈRES
Exploitation des Fonds de Commerce de SAVONNERIE de la STÉARINERIE et SAVONNERIE de BORDEAUX
POISSON, CAZALIS & Cie – BERCUIN, DE LUZE & Cie Réunis
Au DÉTAIL dans toutes les bonnes ÉPICERIES

SYPHILIS GUERISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de CIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 6 fr 75 franco contre mandat
Nous n'expédions pas contre remboursement
Pharmacie CIBERT 19 rue d'Aubagne – MARSEILLE
Dépôt à Bordeaux Phie Roussel, 1, place Saint-Projet.

606 VOIES URINAIRES. – Guérison de la SYPHILIS, contrôlée par l'analyse du sang. Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, BORDEAUX. Traitement en une séance des rétrécissements. Ecoulements

L'ARTILLERIE DE L'HYGIÈNE

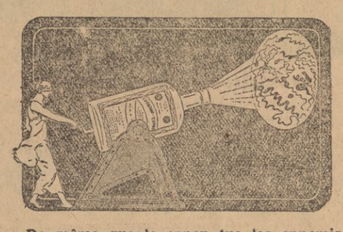

De même que le canon tue les ennemis de la Patrie, de même le Goudron Guyot tue les mauvais microbes, qui sont les ENNEMIS DE NOTRE SANTÉ et même de notre vie.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron Guyot.

Afin d'éviter toute erreur regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Prix du Goudron Guyot : 2 francs le flacon.

Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.

*P. S.* Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 50.

CADEAU La Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un flacon échantillon de Capsules GUYOT, à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

DACTYLO dame tr. sér. dem. p. mais. vins, tr. bon écrit. exig. Appoint. 200 fr. Ind. référ., empl. antér. et âge à Saux, poste restte Chartrons.

ON DEM. un garçon de magasin pouvant faire emballages, 19, rue Vital-Carles, 19, Bx.

ON DEMANDE OUVRIERES, travail facile, aucun travail de nuit, bons salaires. Se présenter USINE CARDE, chemin St-Antoine, à LA SOUYS, de 7 à 9 h. du matin.

Le DOIGT sur le MAL
Appliquez le vrai Remède
Un bon médecin ne prétend pas guérir toutes les maladies avec le même remède. Il étudie les symptômes du mal, en cherche la cause et y oppose le médicament qui convient. Méfiez-vous des remèdes garantis infaillibles.
Les Spécialités Foster ne sont pas une panacée guérissant tous les maux. Créées et étudiées pour des affections déterminées, elles atteignent efficacement leur but.
POUR les REINS et la VESSIE
Si vous souffrez de Lumbago, de douleurs articulaires ou musculaires, goutte, sciatique, névralgies, coliques néphrétiques, hydropisie, pierre et calculs urinaires, albuminurie, palpitations, essoufflement, douleurs dans le dos au moment des époques ou de la grossesse.
Si vous êtes arthritique et si votre sang est empoisonné par l'acide urique, prenez
Les PILULES FOSTER pour les REINS
Leur action est merveilleuse pour renouveler le sang. Elles désinfectent les reins et la vessie et calment les douleurs de la miction aussi bien que le Santal, sans en avoir les inconvénients. (La boîte, 3 fr. 50 ou six boîtes pour 19 francs, impôt compris.)
Le 20 décembre 1916, M. Michel, 72, rue de Flandre, Paris, disait :
*Voilà plus de 10 ans que, étant dans un état presque désespéré, j'ai été guéri d'une affection des reins et de la vessie par les Pilules Foster, et c'est bien grâce à un traitement régulier que je me suis maintenu jusqu'ici en excellente santé.*
Pour l'ESTOMAC, les INTESTINS et le FOIE
Contre la constipation et les mauvaises digestions, prenez
Les PILULES DIGESTIVES FOSTER
Remède populaire à 1.25 le flacon de 50 Pilules
Elles sont indiquées contre : aigreurs, renvois, gaz, glaires, bouche amère, perte d'appétit, tête lourde avec bouffées de chaleur et envie de dormir après les repas, faiblesse, énervement, teint jaune provenant d'un mauvais sang et d'une inflammation du foie, migraines, étourdissements.
Le 6 février 1914, Mme Regnier, 13, rue des Forges, à Pontivy, disait :
*Depuis des années, j'étais atteinte d'une constipation opiniâtre ; j'étais sans appétit, j'avais de la somnolence après les repas et des étouffements. Seules, les Pilules Digestives Foster ont eu raison de tous mes malaises.*
CONTRE les AFFECTIONS de la PEAU
Eczéma, herpès, dartres, crevasses, engelures, rougeurs, boutons, etc.
CONTRE les HÉMORROIDES
employez l'ONGUENT FOSTER. Son action antiseptique, cicatrisante et adoucissante, calmera bientôt les démangeaisons les plus vives et les irritations les plus anciennes (La boîte : 3 fr. 50, impôt compris.)
Le 19 février 1914, M. Gerbault, 52, rue Blaise-Pascal, à Tours, disait :
*J'étais atteint d'hémorroïdes depuis de longues années. Grâce à l'emploi régulier de l'Onguent Foster pendant quelques semaines, j'ai été radicalement guéri.*
PAS D'AUGMENTATION
Malgré la hausse et la rareté des matières premières, la fabrication des Spécialités Foster n'a jamais été arrêtée et leur prix n'a pas été augmenté. Elles sont vendues dans toutes les bonnes pharmacies, qui peuvent toujours se les procurer au même prix qu'avant la guerre, tous droits et impôts étant supportés par leur préparateur.
Expédition franco par la poste dès réception du montant.
H. BINAC, pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e)

A BORDEAUX Institut sérothérapique du Sud Ouest 1er jours, 9 à 12 h. 3 à 6 h. Dim. et Fêtes, 9 à 12 h.
606 Guérison contrôlée par Laboratoire. Renseignements gratis et par correspond. discrète
23, cours INTENDANCE, 23

RENTE AUTRICHIENNE HONGROISE et autres TITRES et COUPONS Après la guerre il sera trop tard pour venire. Renseignements gratuits. Argent de suite. — BANQUE, 7, rue Laffitte, 7, Paris.

GOUTTEUX - RHUMATISANTS
GUERISON CERTAINE par l'emploi du SAMBUL
SPECIFIQUE HEROÏQUE VEGETAL SANS TOXIQUES,
de la Goutte et des Rhumatismes aigu et chronique.
En vente toutes Pharmacies. Prix du flacon 9 francs. Franco 9 fr. 35.
Pour Brochure envoyée gratuitement sur demande, Renseignements, etc. écrire : Laboratoire du SAMBUL, 50, Rue de Turenne, Paris.
Dépot régional : Pharmacie Bousquet, 8, rue Saint-Catherin, Bordeaux.

VENTE PUBLIQUE de Vins
Le lundi 5 mars 1917, à quatorze heures, vins rouges et blancs en barriques et en bouteilles. Entrepôts G. PAILLERE, quai des Chartrons, 84. Ministère L. TERMES DUBROCA, courtier assermenté.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7
VENTE APRÈS DÉCÈS
Le samedi 10 février 1917, à une heure et demie :
Armoire noyer, secrétaire acajou, commode, un christ ivoire, coffre-fort, sièges, literie, tableaux et gravures, petit bahut acajou, fontaine, buffet, lavabo, vaisselle, etc.
Au comptant, 5 % en sus.
Me FOURÉTIER commissaire priseur.

Renseignements commerciaux France et Etranger, tarif spécial. AGENCE MODERNE, 11, pl. Tourny

PERSONNE sérieuse occupée toute la journée pour entretien bureau, 53, r. d'Armagnac.

CONFISEUR BON OUVRIER demandé. MOREAU, Agence Havas, Bordx.

SUIS ACHETEUR grosse quantité foin, paille, seigle et froment. Ecrire Fauché, 4, r. Ramonet, Bx

GARÇON DE MAGASIN demdé, Maysonnave fres, 15, r. St-James

PIANO, 225 fr, 35, rue de Belfort.

Mme MOREL reçoit t. l. jours, 4, impasse St-Paul.

A VENDRE Cabinet d'affaires. On se retire après situation. Conviendrait à homme sérieux. Gros bénéfices prouvés. Ecrire Delix, Ag. Havas, Bx.

Mariage. Jne hom. 24 a., sér., ép. jne fille ou vve désir voyager, disposant 3 à 500 fr. pr cinéma. Ecr. Simon, poste rest. Labouheyre.

BUREAUX meublés à louer. — Bar, 35, r. Esprit-des-Lois, 35.

A LOUER APPARTEMENT 4 pièces, chambre bonne, grenier, cave, eau, gaz, électricité. — S'adresser 51, cours Champion, 51, Bordeaux.

ON DEM. bon ouvrier charpentier, 82, rue Frère, 82, Bx.

AV. 2 génisses bordel. prêt. vêler Bouju, St-Germain-du-Puch, Gde

ON DEM. briqueteurs, plâtriers, manœuv. français. Jouvène, rte Corbiac, St-Médard-en-Jalles.

BOURRES DE PIN ET BOIS DE TONNEAU à vend. grosse quantité. S'ad. 44, r. Ausone, Bx.

ON DEMANDE des ouvr. charpentiers, rue de Tauzia. — S'adresser sur chantier.

BONNES MECANICIENNES, 43 bis, rue d'Alzon, 43 bis, 3 fr. 50 à 5 fr. par jour suiv. aptitudes.

MARRAINE demandée par L. Arnault, quartier-maître mécanicien, croiseur « Condé ».

CAMIONNETTE 12 HP, bâchée, 32, c. de Verdun.

BONNE HONNETE, sachant cuisine, demandée, bons salaires. Se présenter 34, r. de Cauderan.

ECHANGE AVANTAGEUX Vos vieilles machines à écrire sont reprises bon prix en échange de grandes marques connues garanties Underwood, Remington, Yost, etc., à votre choix. Demandez devis pour échange Inter-Office, 52, all. Tourny. Tél. 9-61.

POCHETIÈRES demandées. Lévy, 24, c. St-Jean.

Mme MIRKA reçoit t. l. j., 10, r. Cdant Arnould, Bx

POILU demande marraine. M. Long, hôpital 201, Bordeaux.

Jeune fille sténo-dactylo sollicite emploi. G. Duprat, rue Sadi-Carnot, villa Gabriel, Bouscat.

Offr comptable réformé, ex-agent général marg cognac, dem. emploi voyageur ou autre. Moreau, 29, rue des Ayres, Bx.

Tr. sér. Fonct. cél., 46 ans, sit. 5,000 f., aven., retr., bien, épouse, vve, bien. Instr., b. éduc. Rép. d. la quinz. Huran, chez Iris, 22, rue Saint-Augustin, 22, Paris.

ON DEMANDE camion léger ou fourragère. — PRADAIROL, 9-11, rue des Fours, 9-11, Bordx.

CHAUSSETTES pure laine grise et couleurs, 24 fr. la douzaine. Ecrire Fouquet, 80, r. de Vincennes, Bx

PRESSE. Famille cherche appt meublé 4 pièces. Faire offres hôtel Montré, chambre no 41.

ALIMENTATION. Rep. à la com. demdée p. imp. maison prod. alim. Ecr. Gilli, Ag. Havas, Bx.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude.

Plus de 4.000 machines OLIVER ont été fournies aux armées française et britannique depuis le commencement des hostilités. Demandez le nouveau modèle OLIVER no 10, vous n'en trouverez jamais de plus pratique.
The Oliver Typewriter Co Ltd, Bx, 26 c. Chapeau-Rouge. Tél. 28-53

J'achète cher tout ce qui concerne le MOBILIER Moderne et Ancien. Déchérat, cours d'Albret 39, Bordeaux

GRANDS PORTRAITS avec cadre noyer, florian, 11, rue Dauphine, Bx. 27f

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx
USINE LATASTE Tél 18.37
Relongeage de Tissus
LAINAGE CONFECTION FLOTTE
Travaux pour Confrères

ON DEM. femme service matinée deux demi-journées par semaine. Baugé, 44, pl. Gambetta

Représentation facile, b. réunérée, p. tous et partout, se quitter emploi. Ch. Albert, rue du Château-Trompette, 7, Bdx

J'ACHETE tout : sacs, meubles, vestiaires, métaux, bicyclettes, débarras après décès, et cause départ. MASSEZ, 26, c. Cicé, Bx.

PERDU bague or et médaillon ancien entouré perles fines. Rapport. 62, rue Leberthon. Réc.

Offres d'emplois à Bordeaux pour compositeurs-lino-typistes conducteurs typos et lithos, reporteurs papetiers rogneurs, garçons 1 courses et de magasin, sur bur. de placement de la Chambre syndicale des maîtres imprimeurs, 7, q. de la Douane.

Offres d'Emploi
GENS DE MAISON & EMPLOIS DIVERS
0 fr. 75 la ligne

Apprentis payées demandées cours Victor-Hugo, 102, Bdx.

Autos. On dde méc. sér., capable, dég. obl. mil. Ec. av. réf. Camions Atlas, 33, rue Lebrun.

Bureau placem Masson. Confiance. 29, Pal.-Gallien, Bdx.

Charretiers demandés pour scierie morues Bègles. Voir G.-L. Bourgoin, 1, rue Rousselle.

Crochet 2 à 4 fr. par jour. Anna Roussel, Grenade (Hte-Garon.)

Chauffeur-mécanicien pr maison bourgeoise. Ecrire avec référ. Suzy, Ag. Havas Bordx.

Dem. monteuse sur forme, b. payée, 211, r. Ste-Catherine.

Dem. un apprenti mécan. payé de suite, 20, rue Laroche.

Elève en pharmacie, sér., 18 a., mi nourri logé, demandé par pharmacie Teyssèdre, Bdx.

Employé sach. conduire demdé 18, rue Frère, Bordeaux.

Garçon de magasin demandé, sachant soigner automobile. Belly, 21, rue Pandaudège, Bdx.

Livreurs et livreuses à la voiturette demandés Alimentations Docks de Guienne, 1, rue de la Rousselle, Bordeaux.

Ouvrières et apprenties payées demdées, c. de Toulouse, 246.

On demande chauffeur-mécanicien libéré obligations militaires. S'adresser Renou, au Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne).

On dem. pour propriété aux environs de Bordx un ménage vigneron, mari et femme. S'adr. mercerie, 11, rue Buffon.

On demde une personne sérieuse pour surveillance générale personnel de nuit, usine à munitions. Référ très sérieuses exigées. Cazenave, Belin.

On demande bonnes ouvrières confectionneuses pour blouses, peignoirs, jupons, tabliers dames et enfants. Travail à domicile assuré. 180, bd de Bègles.

On dem. jeune fille pour aide-cuisine et plongeuse. S'adr. 6, rue Honoré Tessier, Bordeaux

On dde appr. pâtissier, nourri, couché, 78, c. de Bayonne.

On dde ménage bouv.-labourr, chât. Nort, Baurech (Gir.).

Ouvriers de chai demandés 39-41, rue Petit-Goave, Bordx.

On demande jeune homme ou femme p. faire des courses, maison Teulières, r. N.-Dame, 35.

On dde ouvrières p. tentes militaires, 43, boulev. de Bègles.

On demande un ouvrier pour réparations auto. S'adresser Garage, 27, rue de Bel-Orme, Bx.

On dde ouvrières pour poches, Mme Saül, 27, rue Arago, Bx.

On dde bons pompiers. Maison Daric, 1, r. Piliers-de-Tutelle.

On demande dame confiance pour aider ménage et soigner enfant campagne. Audoul, Cartelègne (Gironde).

On demande un contremaître jardinier, 150 fr. par mois, et des ouvriers, 5 fr. par jour. Fournier, horticulteur, Biarritz.

On dem. courtier, courtière pr placement facile, bien rétribué, S'adr. E. Lafond, 110, cours Balguerie-Stuttenberg, Bordx.

On demande représentant, appointements fixes, 150 f. et commission. Ecr. ou se présenter chez MM. Mathelion et Tantaud, 20, rue des Piliers-de-Tutelle, Bx.

Sénégal. Employé demandé, 20 à 30 a., conn. trav. bureau et comptabilité, dégagé obligations militaires. Sér. références exig. Brugel, Agence Havas Bordeaux

Vigneron-laboureur dde, château Loret, Cenon (Gironde)

80 fr. par mois à jeune employé ou retraité ayant bonne écriture et bonnes références. 42, rue Tourat. Urgence.

Offres de Location
1 fr. la ligne

A affermer, grde propriété élevage pr. Bordx., prox. gare, bords rivière. Ec. Davis, Havas.

A ler. Sud-O., pr. la mer, belle maison, vte jard. potag., eau d maison. Px 600 f. p. an. Ad. jl.

A ler, chambre à 2 lits pour un ou deux Messieurs seuls se connaissant. S'adr. cours Le Rouzic, 10, Bordx-La Bastide.

Demandes de Location
1 fr. la ligne

Dde ch. garn. conf. q. Comédie. Jean, A.-Major, 18, r. Esp.-Lois.

Dde ler mais. d. ville S.-Ouest. Jard., e., gaz. Ec. Ryo, Havas

Mr seul dés. chamb. confort. d. centre si possible, pr durée. Ecr. prix, Bertrand, Havas.

Officier français désire chambre av. électricité, eau, gaz et si possible salle bains et entrée partic. Ec. Thoman, Havas.

On dem. à affermer d. rayon 30 kil. Bx, prop. de rapp., tr. peu de vignes, habit. confort., 10 pièces au moins. Ruyec, Havas.

Pension de Famille
1 fr. la ligne

Dme sle pr. Mr en pension, âge mur et sér. Annette, Havas.

Famille hab. banlieue, maison et jardin ombragé, demande dame pensionnaire. Vie de famille. Soins dévoués. Ad. bur. jl.

Occasions
MOBILIERS, etc.
1 fr. 50 la ligne

Achat de tous vestiaires. M. Gill, 25, rue d'Ornano, Bdx.

Av., semelles sabots en neuf. Benassy, à Cozes (Ch.-Infér.).

Av., trois machines à écrire, marq. connues, occ. réell. Inter-Office, 52, all. Tourny. Tél. 9.61.

Av., poulain alezan demi-sang, 2 ans ½. Mortiz, chât. Bomale, St-Denis-de-Pilles (Gironde).

Av. vend., pet. voiture 4 r. panier avec timon Barbe, Podensac.

Achter, armoire bambou ou pitchpin occasion. Adr. jnal.

Av. vendre barrique tr. bon état. S'adr. 21, r. de la Gare, Bdx.

Achète bouteilles, 8, rue du Bosquet (Parc), de 1 à 3 h.

Av., radiat. à gaz, cuisin., presse à copier. Marché s'abst. Ad. jl

Achèterais une voiture de porteuse de pain, légère. — S'adresser rue Lecocq, 263, Bdx.

Ach. bon app. photo 18 x 18 occas. Ecr. : Mars, Ag. Havas.

Baron, 13, place Pey-Berland, achète machin. à coudre occ.

Baladeuse très forte à vendre. Adresse : 29, rue Gouffrand.

Cuisinière presq. neuve 0 m. 80, buse à droite, à vendre, 51, rue Porte-Dijeaux, au magasin.

Dentiers vieux ach. au maximum. 31, r. Esp.-d.-Lois, Bx.

Dormeuses brill., 4 car. envir., pendentif brill. 8 car., bague brill. 5 c., beau coll. perles, etc. Occas. réelles, 31, r. Esp.-d.-Lois.

Dde camion 60 qx et mules et mulets, 32, q. des Chartrons.

Départ. A v., meubles d'étalage et chamb. dt 3,800 fr. à moitié px. 35, c. Aquitaine, mod.

Hangar neuf couv. tuiles Marseille, larg. m, long. 10m50, à vendre. S'adr. 3, rue de Moulis.

J'achète livres tte genr. Jourde, 10, rue Duffour-Dubergier, Bx

Jument à v., 10 a., petit prix. Ch. de Lacussan, 116, Bègles.

Le Clos des Cordeliers achète 10 fr. 40 la bouteille champagne de 80 centil., emballée et rendue gare de Saint-Emilion.

Occasion, séparat. de mag., rideau à v. 36, r. d. Remparts.

On dem. chambre occ. Louis XV ou Louis XVI, armre trois port. Ec. Bergey, 57, r. Fondaudège.

Petit équipage poney, 1 m. 40, très doux, demandé pour dame. Ecrire : Nantey, Ag. Havas.

Skating-American-Park Bordx. Achat, vente, échge, réparat. patins roulettes, pièc. détachées.

AUTOS & CYCLES

Av., camion 3 ton., beau châssis Peugeot 28 HP, état neuf, presque pas de transformations. Ecrire : Renaudin, Ag. Havas.

Av., magnéto 4 cyl., 6 HP, 98, r. Marseille, dimanche mat.

Av., torpédo-sport Sizaire N., 15 HP, 4 cyl. 1913, parf. ét. Capme Husson, 84, bd Plage, Arcachon.

Av., camion Charron 20 HP, 4 c., 1,500 k. Guillot, 13, r. Binaud

Moto Peugeot 2 HP ½, occasion, à vendre. Maurice Labrit, 17, rue Samouzet, Pau.

Moto Terrot 2 HP 3/4 à vend., très bon état. S'adr. 27, rue Mexico, Caudéran. Près boulevd.

Ventes et Achats d'Immeubles
TERRAINS, PROPRIÉTÉS
1 fr. 50 la ligne

A vendre ou à louer. Vaste local en partie construit, 106, rue Croixde-Seguey, avec sortie rue d'Eysines. Superficie 700 mètres carrés, ou avec garage attenant 925 mètres carrés. S'adresser 3, rue de Moulis. Bordx.

Av. propriété rapp. envir. Bx, bois, élevage. Adr. bur. jnal.

Ach. propté minim. 1 hect., pr. tram et bds. Ec. Mars, Havas

Dem. achet. mais. conf. 6-8 p. Ec. px Azède, Has. Ag. s'abst.

Suis achetr av. facilités, propriétés canton Carbon-Blanc ou environs Bordx. Ecr. Toyre, 77, cours de Bayonne, Bordx.

Fonds de Commerce, Industries
1 fr. 50 la ligne

Céder p. cause départ, couture, modes, nouveautés. Très bonne maison, admirablement bien située. Doyen, 269, boulevard de la Plage, Arcachon.

On céderait, cause départ urgent, vieille maison import., export. et vins. Prix 15,000 fr., inclus joli mobilier, quelq. marchand. et ballavant. Ec. Lavell, Havas

Cours et Leçons
1 fr. la ligne

Apprenez pratiquement chez vous ou sur place la comptabilité, la sténo-dactylo, etc... Demander le programme gratuit aux Etablissements James Buffereau, 67, cours Pasteur, 67, Bordeaux. — Prix à forfait — Facilités de paiement. — Diplôme.

Avis aux tailleuses et dames. Lacaze, tailleur pour dames, 41, rue Sainte Eulalie, a ouvert une Ecole de coupe, couture et moulage Coupe simplifiée

Apprendre le commerce aux Ecoles U. D. S., s'est être assuré d'un bon emploi après quatre mois d'étude. Seuls établissements ayant donné les meilleurs résultats pratiques contrôlés par le haut commerce. — Rue Ste-Catherine, 39 (au 1er); 41, rue Malbec. — Sténo-dactylo, comptabilité, anglais, etc., etc.

Cours sténo-dactylo, anglais, allemand, espagnol, depuis 7 fr. par mois, 52, allées Tourny. Téléphone 9 61. — Chaque élève dispose d'une machine.

Dame professeur officier d'Académie Leçons, éducation particulière. Sér réf. Adr jnal.

Etude donne leçons lat., ital., franç. S'ad. 25, r. de Fleurus.

Lcons de coiffre (dernre méthde) : matin, 9 à 11 h.; soir, 2 à 5 h. Ondulation Marcel, 1f50; shampooing, 1f50; cataplasmes, 9 fr. — Maison Paul, 102, r. Judaïque, Bx

Professeur d'italien non mobilisable on demande est demandé 213, boulevard de Caudéran, Bx.

Professeur latin franç. grec, 8 place d'Aquitaine (au 1er).

Travaux à Façon
1 fr. la ligne

Avis aux propriétaires. — M. Combes ouvrier peintre, rue Mondenard, 47, prévient les propriétaires qu'il se met à leur disposition pour tous travaux de peinture à la journée ou à l'entreprise à des prix très modérés.

Bon ouvrier cordonnier dem. travail réparations chez lui. S'adresser 4, rue Mauriac, Bdx.

Chronomètres, sextants, lochs, Instrum. nautiques. Spécialité réparations, vente, achat, échange. Horlogerie de la Marine, 31, rue Esprit-des-Lois, Bdx.

Ouvrier peintre-vitrier demde travail à la journée ou à l'entreprise. Ecr. : Louis, r. Tillet, 3.

Tapissier à façon demande du travail. Spécialité de housses. S'adresser 72, rue Joseph-de-Carayon-Latour. 72.

Tapissier décorateur à façon, sommier neufs et réparat., sièges tentures, matelas, déménagements, etc. Marcel Faure, tapissier, 29, rue Dauphine, Bdx.

Perdus ou Trouvés
1 fr. la ligne

Perdu p. m. cont. arg., tram Magenta. Personne vue ramassant. Rapp. c. Champion, 44.

Perdu bracelet-montre or avec initiales. Prière de le rapporter rue Rateau, 8, Bordx.

Perdu allée hme le 3 ct. Rapp. pass. Ariège, 22. Récompense

EDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE PARIS – 30, rue de Provence, 30 – PARIS
Descendre en pays ennemi pour prendre à bord un camarade en panne, cela peut paraître impossible, et pourtant.....
La Guerre Aérienne illustrée
Rédacteur en chef : Jacques MORTANE
publie cette semaine :
Les Héroïques Sauvetages
Dans le même numéro :
Seul et désarmé contre trois.
Le coup de vent (*Souvenirs d'escadrille*).
Impressions nocturnes.
Chevillard nous écrit, *etc., etc.*
En hors-texte : Portrait de BRINDEJONC DES MOULINAIS, par J. Corabœuf (Pointe sèche)
Le Numéro : 50 centimes
Dans tous les magasins et dépôts de la Petite Gironde

CHICORÉE PURE A LA MÈRE MICHEL
TRÈS APPRÉCIÉE ET TRÈS GOÛTÉE
Pour le Gros : Vve ALARY, GUILHEM & Cie, Bordeaux

ACHAT de MOBILIERS anciens et modernes OBJETS d'ART et tous objets ordinaires. RECONNAISSANCES du Mont-de-Piété. Labarraque, 14, cs d'Albret, Bordeaux

Spécialité D'AGRANDISSEMENTS Inaltérables Voir PHOTO LUMINA, 25, rue Sainte Catherine, BORDEAUX

DRAGEES BLOT
Guérison prompte, radicale, discrète et agréable sans privations ni injections des
MALADIES SECRÈTES
et de VESSIE — HOMMES et FEMMES
La boîte : 4 francs franco – envoi discret – avec brochure gratuite. Pharmacie BLOT, 38, boulevard de Strasbourg, TOULOUSE. Dépôts à Bordeaux : Phie Bousquet, 8, r. Ste-Catherine ; Phie St-Pro et, 93, r. Ste-Catherine ; Phie Arbez, 24, pl. Aquitaine, et ttes les bnes Phies de la région. A Rochefort : Ollivier, Droguerie coloniale, rue de l'Arsenal.

CRESSOL
Dentifrice Végétal (au Cochlearia des Pyrénées)
Le CRESSOL, DENTIFRICE VÉGÉTAL, est le résultat de la macération et de la distillation du COCHLEARIA (cresson de montagne), de l'ARNICA et d'autres plantes médicinales et aromatiques des Pyrénées.
Sa préparation scientifique et concentrée de plantes lui donne une efficacité toute particulière qui réside dans le pouvoir antiseptique et curatif d'éléments naturels puissants et surtout inoffensifs.
Le CRESSOL diffère totalement des nombreux dentifrices composés uniquement d'essences ou d'acide phénique, salol ou autres produits chimiques caustiques qui attaquent l'émail des dents et irritent les gencives (*Lyon Médical 1906*).
Le CRESSOL, non seulement donne aux dents un éclat remarquable, mais SEUL antiseptique et antiscorbutique puissant, il a une action toute spéciale sur les muqueuses de la bouche, il arrête le ramollissement des gencives, ainsi que le déchaussement et la carie des dents. Il combat l'envahissement des aphtes et détruit radicalement tout germe d'infection.
POUDRE, PATE et SAVON
En vente dans les Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

Maladies de la Femme
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête n'étant point congestionnés ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.
Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la Jouvence de l'Abbé Soury pour leur assurer une bonne formation.
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.
Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la Jouvence de l'Abbé Soury.
Celles qui traînent les accidents du RETOUR D'AGE doivent faire avec la Jouvence de l'Abbé Soury une cure pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.
La Jouvence de l'Abbé Soury, 4 francs le flacon dans toutes Pharmacies. 4 fr. 60 franco, les 3 flacons, 12 francs franco contre mandat poste adressé Pharmacie Mag. DU MONTIER, à Rouen.
Exiger ce portrait.
(*Notice contenant renseignements gratis*)

SYPHILIS GUERISON ASSUREE SANS PIQURES, vingt ans de succès par les GOUTTES SAINT-MARC au TAYUYA, amélioration immédiate des accidents tertiaires : *Ataxie, Rhumatismes, Ulcères, Eczéma, Paralysie, Gommes, Plaques, Boutons, Chute de Cheveux, Bizarrie, Ecoulements*. Le flac. 4 0 fr. Discrétion. Ecr. : Grde Pharmacie Hygiénique, 24, rue Etienne-Marcel, Paris. Dépot : Bourseul, Phie Bousquet, 8 r. Sainte-Catherine

EPILEPSIE Guérison, renseignements gratuits. BUSAN, spécialiste, armée (L. et G.).

PERDU génisse de deux ans, robe hollandaise noire, tachée de blanc, sortie ce page. Prévenir ou ramener à M. DEVIOT, à Bruges. — Récompense.

ON DEMANDE à louer maison bourgeoise ou hôtel d'au moins 15 p. av. jard. et garage si possible, ou prend suite bail. Ec. Jean Cazenave, p. r. Bx

Petites Annonces Économiques
PARAISSANT les MARDIS et VENDREDIS
Elles sont reçues : le LUNDI, jusqu'à 9 heures, et le MERCREDI, jusqu'à 18 heures.
Minimum par insertion 2 Lignes
(La Ligne comprend 25 Lettres Chiffres et Ponctuations).
Le montant des annonces doit toujours accompagner l'ordre.

Demandes d'Emploi
GENS DE MAISON & EMP